L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
NO. 61, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; six piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voyagera pas, à payer à son domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES.—Une piastre par carré pour chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les avocats et personnes [illegible] Les compagnies d'Assurances et autres associations publiques, les agences pour navires, bateaux et bateaux à vapeur, et les maisons de commerce [illegible]

Les privilèges des souscripteurs aux annonces par année [illegible]

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles qui appellent l'attention du public à des ventes d'immeubles [illegible] &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'elles pourront être admises, paieront le double du prix des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des annonces [illegible]

LES ANNONCES qui ne porteront pas le nombre des insertions seront publiées jusqu'à contre-ordre [illegible]

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'en soit payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.

Les annonces de candidature à des emplois publics et les annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

POUR GALVESTON.

Paquebot régulier pour Dimanche, 15 novembre, à 10 heures du matin.

Le steamer à basse pression NEW YORK, capitaine John T. Wright, partira positivement pour le port ci-dessus, le 15 courant. Ce bateau a été entièrement réparé et offre aux passagers toute la sûreté et le confortable que l'on peut désirer; sa marche est supérieure et il est avantageusement connu sous ce rapport. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue Conti, ou à BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

Les familles pourront avoir des chambres closes pour elles. Les jours de départ sont: de la Nelle Orléans le 1er, le 15 et de Galveston le 8 et le 22 de chaque mois.
11 nov

POUR ST. LOUIS—Samedi le 14 courant—Le steamer LOUISVILLE, capitaine John P. Moore, partira pour le port ci-dessus et les ports intermédiaires, samedi le 14 courant, à midi. Pour fret ou passage s'adresser à JOHN A. MERRITT, 53 Camp.
12 nov

PAQUEBOT POUR LAFOURCHE et les Ports intermédiaires—Le steamer fin marcheur GEN. W. H. HARRISON, capitaine Batchelder, fera pendant toute la saison les voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et Lafourche, partant de ce port tous les lundis à 10 heures A. M. et de Donaldsonville le vendredi, à 7 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à HENRY TETE, 13, rue Conti.
12 nov—1m

POUR ST. LOUIS, Alton, Quincy, Warsaw et les ports intermédiaires.—Le steamer GENERAL BRADY, capitaine Sterling, est maintenant prêt à recevoir le fret; ayant une forte partie de sa cargaison engagée. Pour fret ou passage, s'adresser à BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
11 nov

AVIS—Le steamer NEW YORK, capitaine J. J. Wright, de retour de l'entrepôt de charbon, est prêt à recevoir du fret, pour Galveston, Texas, au wharf de la rue Conti.
6 nov

POUR ST. LOUIS, Alton et les ports intermédiaires—Le steamer UNITED STATES, capitaine Geo. Taylor, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
2 nov

POUR ST. LOUIS.
Le superbe et bon marcheur steam boat MAID OF ORLEANS, capt. J. Van Houten, ayant une partie de son chargement arrêtée et allant à bord, sera immédiatement expédié. Pour balance du fret et passage, s'adresser à bord, sur le warf de la rue Poydras ou à CH. DOANE, 69, rue Poydras.
30 oct

PAQUEBOT REGULIER POUR LE BAYOU SARA, ET TOUS LES PORTS INTERMEDIAIRES.—Le bateau à vapeur LIVINGSTON, des premiers marcheurs, capitaine Clark, partira pour le port ci-dessus, tous les samedis à midi, et partira du Bayou Sara tous les mardis à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
29 oct—3ps—20

POUR LE PORT HUDSON ET BAYOU SARAH.—Le steamer packet régulier NEW-ORLEANS, capitaine Hart, partira de la Nouvelle-Orléans tous les Mercredis à 10 heures du matin, et du Bayou Sarah tous les Samedis à 10 heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine Hart, à bord du Bayou Sarah, ou à chargement.
20 oct

POUR MONROE, HARRISONBOURG, et les ports intermédiaires sur la rivière Ouachita.—Le steamer COLUMBUS, capitaine C. C. Rhodes, journellement attendu, recommencera ses voyages réguliers sur la rivière Ouachita, en revenant de St-Louis; ce steamer a été entièrement réparé et est dans un état parfait. S'adresser à JUSTUS VAIRIN & Co.
29 oct

PACKET DE PORT HUDSON.—Le steamer neuf CREOLE, capitaine Delmare, fera hebdomadairement, comme packet régulier, les voyages entre la Nlle. Orléans et Port Hudson, durant la saison. Il partira de la Nlle. Orléans le mercredi à 10 heures A. M. et de Port Hudson le samedi à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, ayant de superbes emménagements, s'adresser à bord au Packet Wharf, ou à F. H. PRUDHOMME, 36, Vieille Levée.
19 oct

ARRANGEMENTS POUR L'ETE.
Pour tous les ports du Lac.

LE steamer bon marcheur et tirant peu d'eau ECHO, capitaine C. Walker, partira de la Nouvelle-Orléans tous les Samedis, à 6 heures P. M. pour la Baie St. Louis, la Passe Christiane, Mississipi City, Biloxi et Pascagoula, retournera le Dimanche, touchant à toutes les places ci-dessus, et arrivera au Lac, à l'extrémité du chemin de fer, le Lundi matin. Il quittera la Nouvelle-Orléans pour Mobile tous les Samedis à 6 heures P. M. ou à tous les ports intermédiaires. En retournant il partira de Mobile le Vendredi, et passant chaque port à son grand avantage du courant du golfe.

L'Echo naviguera comme paquebot régulier, partant de la Nouvelle Orléans pour Mobile chaque Mardi et prendra du fret.

Ce steamer réunit tout confortable possible pour les passagers et ses emménagements ne le cèdent à aucun des autres bateaux du Lac.
10 juil

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET BALTIMORE.

Les navires suivants composent cette ligne:
Navire Tippecanoe, capitaine Adams Gray.
Do Bouman, do. Victor.
Barque Solomon Saltus, do. Gray.
do. Mary do. Myrick.
do. Irad Ferry, do. Stevens.
do. Architect, do. Gray jr.

Les bâtiments ci-dessus sont de 1ère. classe, sont construits fort avantageusement pour les passagers, et sont commandés par des hommes capables. Prix du passage, $60. On fait toujours usage de la vapeur pour remonter et descendre le Mississipi. Le fret doit être payé à présentation. Pour fret et passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

CABOTAGE.

LIGNE DE PACKETS DE BALTIMORE ET DE LA NELLE ORLEANS
Le paquet SEAMAN, capitaine Crosby, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.
13 nov

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hand—Le packet RENOWN, capitaine Watson, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à JAMES D. DENEGRE, 16, rue de la Douane.
10 nov

POUR BALTIMORE.—Le brick CAUCASIAN, capitaine Sprague, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret de 100 barils, ou passage s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.
31 oct

POUR APALACHICOLA.—Par le Nouveau Bassin.—La goëlette ELIZA, capitaine Drinker, partira dans quelques jours. Pour le port de 200 balles ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 29, rue de la Commune.
27 oct

POUR BOSTON—Le beau brick, nouvellement construit, CANTON, capitaine Pellengill, ayant une partie de son chargement engagé et allant à bord, sera immédiatement expédié. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 29, Commune.
23 oct

ANTILLES, MEXIQUE, &c.

POUR KINGSTON—(Jamaique.)—Passage seulement.—Le joli brick UNCAS, capitaine N. Bonsh, ayant toute sa cargaison engagée et une grande partie déjà à bord, partira dimanche prochain, le 15 courant. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à J. W. ZACHARIE & Co.
13 nov

POUR LA HAVANE.—Le brick SEA, capitaine Allen, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord, en face des batteries du Triangle ou à ALEXANDER & DOUGLASS, 12, rue Poydras.
12 nov

POUR LA HAVANE—Le navire fin voilier MANCHESTER, capitaine Hewitt, est prêt à prendre charge pour le susdit port. Pour fret, s'adresser à BLANCHARD, EIMER & Co., 20, Bienville.
13 nov

POUR LA HAVANE.—Le brick espagnol fin voilier EMILIO, capitaine Suzi, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à CUCULLU, LAPEYRE & Co. 29, rue de la Vieille-Levée.
2 nov

POUR MATAMORAS—La goëlette packet WATCHMAN, capitaine Jn. Murray, est prête à recevoir du fret, pour lequel, ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord ou à W. F. VIGIERS & Co. 30, rue Bienville.
[illegible] oct

ON DEMANDE deux bons navires pour 1000 balles chacun, pour aller dans la Méditerranée. ALEXANDER & DOUGLASS, 12, rue Poydras.
12 nov

A VENDRE OU A FRETER

ON DEMANDE POUR MARSEILLES—Un bon navire du port de 1000 balles pour le port ci-dessus. S'adresser à ALEXANDER & DOUGLASS, 12, rue Poydras.
10 nov

ON DEMANDE A FRETER—Un bon petit navire pour aller aux Attakapas prendre une cargaison. S'adresser à ALEXANDER & DOUGLASS, 12, rue Poydras.
10 nov

ON DEMANDE A FRETER—Un navire tirant [illegible] pour aller prendre aux Attakapas un [illegible] pour le Nord. S'adresser à ALEXANDER & DOUGLASS, 12, rue Poydras.
10 nov

ON DEMANDE du fret pour la Havane, Porto Rico ou St. Thomas pour le brick de première classe CELIUS, du port de 40 tonneaux, capt Beck. S'adresser à ALEXANDER & DOUGLASS, 12, rue Poydras.
10 nov

A FRETER—Le brick fin voilier FRANCIS A BECK, capitaine Stackpole, du port de 2500 barils. Pour les conditions, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.
14 nov

A FRETER—Le trois-mâts PRENTICE, capitaine E. Hopkins, du port de 445 tonneaux, et portant 1800 balles de coton. S'adresser à bord, près de la Presse à Coton d'en haut, ou à H. A. NORCROSS & Co, 68, rue du Camp.
7 nov

A FRETER POUR MALAGA—On demande un bon navire du port de 120 à 150 tonneaux, pour aller à Malaga. S'il l'exige son fret de retour lui sera [illegible]. Pour les conditions, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 29 Commune.

[illegible] de Londres, à vendre par WILLIAM PREHN, 56, Douane.

[illegible] caisses vin de Madère, garanti [illegible] à vendre par A. DURAND, 9, rue Bienville.

VENTES A L'ENCAN.

Propriétés de Valeur dans la rue du Camp, au-dessus de la Nouvelle Bourse Américaine.

PAR J. A. BEARD & FERNET, Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, lundi, le 1er. Décembre, à midi, à la Nouvelle Bourse Américaine:

Les beaux Magasins situés à l'encoignure des rues du Camp et Natchez. Le no. 1, formé l'encoignure des rues du Camp et Natchez, et a 26 pieds de façade, sur 100 pieds de profondeur donnant sur un passage de 6 pieds de largeur. Le no. 2, a les mêmes dimensions et le passage est en commun aux deux magasins.

La situation de ces magasins est au centre du commerce et parfaitement convenable pour tout genre d'affaires.

Conditions—Un cinquième comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Tous billets qui ne seront pas payés à leur échéance porteront intérêt à raison de 10 pour cent par an.

Les actes de vente pardevant Wm. Christy, not. public, aux frais de l'acquéreur.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser aux encanteurs.
11 nov

PAR DUTILLET ET GUINAULT,
Vente pour cause de départ.

IL sera vendu samedi prochain, 14 du courant, à midi précis, à la Bourse St. Louis:—Les esclaves dont les noms suivent, savoir:

ADAM, mulâtre âgé d'environ 24 ans, a servi trois ans comme barbier, mulâtre de confiance, bon rameur, il travaille actuellement sur une habitation et fait un peu la cuisine.

ROBERT alias BOB, nègre âgé d'environ 20 ans, cigarier.

HENRIETTE, négresse âgée d'environ 34 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.

WILLIAM, mulâtre âgé d'environ 12 ans, fils d'Henriette, domestique de maison.

Ces quatre domestiques parlent français, anglais et espagnol et sont garantis des vices et maladies prévus par la loi.

MINETTE, quarteronne d'environ 27 ans, parlant le français et l'anglais, avec sa fille d'environ 6 mois, Minette est bonne couturière, bonne blanchisseuse, mais étant un peu adonnée à la boisson, du reste, garantie des vices et maladies prévus par la loi.

CONDITIONS:—1-2 comptant, et 1-2 à 4 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque.
10 nov.

PAR JOS. A. BEARD.
Samuel N. Hite contre ses créanciers.
Vente de l'Hôtel des Planteurs.

IL sera vendu samedi, le 28 novembre prochain, 1840, à midi, à l'Arcade Banks, dans la rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 6 août 1840, sous la direction de H. Furman, syndic des créanciers de Samuel Nelson Hite.

Un lot de terre situé dans le faubourg Ste. Marie, maintenant la 2me. Municipalité, entre les rues du Camp et des Magasins, ayant 69 pieds (mesure française) de face à la rue du Canal, sur 92 pieds (mesure française) de profondeur. Ce lot de terre fait partie du lot désigné par le No. 8, borné d'un côté par le lot No. 7, de l'autre par le lot No. 9, et dans la profondeur par une partie du No. 3; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui en font partie, consistant principalement en une maison en briques à 4 étages, connue sous le nom de "Planters Hotel".

Conditions:—L'acheteur se chargera du paiement à la corporation de la Nelle. Orléans de la somme de $5,100 avec l'intérêt annuel de 6 pour cent à partir du 1er. octobre 1840 et payable par trimestre depuis cette époque. Il se chargera aussi du paiement d'un intérêt annuel et perpétuel dû aux représentans de Simon Laignel, autrefois 6 pour cent. sur $6,980 à partir du 20 mai 1839 et payable le 20 mai de chaque année—$91,720 comptant—$22,400 payables le 4 novembre 1841. La balance du montant du prix de la vente à un crédit de un an, en billets endossés à la satisfaction du syndic, et portant hypothèque spéciale.

Cette vente est faite au risque de Mr. John M. Lee, qui ayant accepté cette propriété à la vente faite le 12 septembre dernier, s'est refusé de se conformer à l'adjudication. Et afin qu'une circonstance semblable ne se renouvelle pas, l'acquéreur sera requis d'effectuer le paiement du comptant aussitôt que la propriété lui sera adjugée; et à défaut de se conformer à cette condition la vente sera continuée et la propriété adjugée au plus haut enchérisseur qui devra effectuer le même paiement.

Les actes de vente pardevant W. Y. Lewis, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
13 oct

PAR J. B. BLACHE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District, pour le premier district Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, en date du 3 juillet 1840, il sera vendu, le vendredi, 20 novembre prochain, à midi, à la Bourse, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, les propriétés ci-après décrites, abandonnées à ses créanciers par Charles Trémoulet:

Un lot de terre, No. 24, de l'ilet formé par les rues Vieille Levée, Hôpital, Gallatin et Quartier, mesurant, au pied anglais, 26 pieds de face à la rue Vieille Levée, traversant l'ilet jusqu'à la rue Gallatin, sur laquelle il mesure 26 pieds 2 pouces et deux lignes de face, sur une profondeur de 112 pieds, 7 pouces et 4 lignes à la limite supérieure et 116 pieds 1 pouce, 6 lignes à la limite inférieure.

Il existe sur ce lot, une maison en briques à étages, composée d'un magasin au rez de chaussée, trois appartements à feu et un cabinet au premier; et trois appartements dans les mansardes, cuisine, chambres à domestiques, hydrants, &c., sur la façade de la rue Gallatin un grand magasin à deux étages, le tout loué à bail, expirant le 30 avril 1841, à raison de $1800 par an.

Un lot de terre, No. 1, de l'ilet 9, faubourg Washington, quartier Lesseps, mesurant, au pied anglais, 100 pieds de face aux rues Craps et Amour et 319 pieds 8 pouces et 6 lignes à la rue France, le tout entouré en pieux, avec un verger.

Un lot No. 2, attenant au précédent, ayant 77 pieds 8 pouces de face aux rues Craps et Amour, sur une profondeur de 319 pieds 8 pouces et 6 lignes, ensemble une maison de deux appartements, deux cabinets, galerie, cuisine, Chambres à domestiques, et une étable à vaches de 40 pieds de long.

Un lot No. 3, attenant au précédent, ayant 100 pieds de face aux rues Craps et Amour et 319 pieds, 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Lesseps; ledit lot est entouré en pieux.

Un lot de terre, No. 5, de l'ilet No. 2, faubourg Montreuil, mesurant, au pied anglais, 63 pieds de face à la rue Elmire, sur 120 pieds 7 pouces de profondeur, d'après un plan déposé en l'étude de Octave de Armas, notaire public; ensemble la bâtisse qui se trouve dessus, latrines en briques, puits.

Un lot de terre situé au faubourg Plauché, désigné par le No. 2, sur un plan déposé en l'étude de Octave de Armas, notaire public, ayant 38 pieds de face à la rue Plauché, sur 133 pieds 7 pouces de profondeur.

Deux lots de terre situés sur les chemins du Bayou et de Milne, désignés par les Nos. 14 et 15 sur un plan déposé en l'étude de Théodore Seghers, notaire public. Le No. 15 formant une encoignure et mesurant 40 pieds de face au chemin du Bayou et 160 pieds de face au chemin de Milne.

Le lot No. 14, ayant 40 pieds de face au chemin de Milne, sur 80 pieds de profondeur.

L'ilet No. 28, faubourg Washington, quartier Duralde, compris entre les rues Congrès, Indépendance, Solidelle et Joséphine, mesurant, au pied anglais, 341 pieds à chacune des rues Congrès et Indépendance, et 197 pieds 7 pouces à chacune des rues Solidelle et Joséphine, conformément à un plan dressé par Joseph Pilié, et déposé au Conseil de Ville.

Conditions:—Pour la propriété rue de la Vieille Levée, $1500 comptant; $4811 40 dues à la corporation, payables le 26 janvier 1857, portant intérêt à 6 1-2 pour cent l'an, payables tous les six mois, dont une échéance le 26 janvier prochain, à la charge de l'acquéreur, et la balance à un crédit de 6, 12, 18 et 24 mois.

Les autres propriétés payables à un crédit de 6, 12, 18 et 24 mois, le tout en billets tirés et endossés à la satisfaction du Syndic, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant W. Y. Lewis, notaire public, aux frais des acquéreurs.
16 oct—1, 1ps

SUCRE raffiné de Boston—100 caisses et 100 barils en magasin et à vendre par H. A. NORCROSS & Co. 68, Camp. 3 nov

MORUES—300 caisses et 20 paquets, à vendre par H. A. NORCROSS & Co. 68, Camp. 3 nov

BŒUF mess de Boston—36 barils, à vendre par H. A. NORCROSS & Co. 68, Camp. 3 nov

HUILE—10 barils huile de baleine blanchie, à vendre par H. A. NORCROSS & Co. 68, Camp. 3 nov

CHARBON—50 boucauts de Lehigh cassé, à vendre par JAMES D. DENEGRE, 16, Douane. 3 nov

CRANBERRIES en 1-2 et 1-4 de barils, à vendre par H. A. NORCROSS & Co. 68, Camp. 3 nov

TRAITES sur Louisville (Ky.) à vendre par ALLAIN & TREMOULET, 11, rue Conti. 31 oct

SUCRE raffiné—80 barils à vendre par ALLAIN & TREMOULET, 11, rue Conti. 21 oct

PAPIER à enveloppes—30 rames à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25, Gravier. 31 oct

PORC—100 barils à vendre par GEO. GREEN & BRO, 86, Gravier. 31 oct

SAVON—500 caisses savon extra No. 1, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25, Gravier. 31 oct

HUILE de Castor, de qualité prime, à vendre par CHAS. DOANE, 69 rue Poydras. 2 nov

EAU de Vie Américaine—25 barils à vendre par CHAS. DOANE, 69, rue Poydras. 2 nov

SON—300 sacs à vendre CHAS. DOANE, 69, rue Poydras.

BEURRE de l'Ouest—100 barillets en magasin et à vendre par CHAS. DOANE, 69, rue Poydras. 2 nov.

CRANBERRIES—15 1-2 barils, à vendre par CHAS. DOANE, 69, rue Poydras. 2 nov

PLOMB—20 barillets de plomb assortis, à vendre par CHAS. DOANE, 69, rue Poydras. 2 nov

DRAP de Pilote très fort à vendre par CLASON & VLES, 42, Chartres. 2 nov

CAFE—160 sacs Rio à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 2 nov

PAPIER à enveloppes—400 rames à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 2 nov

FARINE de Sarrasin—130 barillets à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 2 nov

HACHES—Un assortiment en débarquement et à vendre par WOOD & SIMMONS, 90 Magasins. 2 nov

SUCRE de Boston, raffiné—Constamment en mains et à vendre par H. A. NORCROSS, 68, rue du Camp. 7 nov.

SUCRE et Mélasse—A vendre; on peut voir un échantillon à mon bureau. CHARLES CLEGG, 47, Royale. 7 nov

TABAC en caisses marque de Grant & Williams, de qualité supérieure, à vendre par CHARLES CLEGG, 47, rue Royale. 7 nov

SAVON—100 caisses de Sugerts, No. 1, à vendre par FIELD & Co, 73, rue Bienville. 7 nov

CLOUX—221 barillets cloux assortis de 3 à 20, en débarquement du brick Swan, à vendre par N. F. COMLY, 97, Camp. 31 oct

DES avances en argent seront faites sur consignation de coton adressées à J. J. Andrews & Brothers, par ANDREWS & BROTHERS, 60, Camp. 2 nov

REFLECTEURS à Log-Cabin pour lampes, récemment reçus et à vendre par HYDE & GOODRICH, 15, rue de Chartres. 2 nov

AIGUILLES à coudre, de qualité supérieure, constamment en mains, et à vendre par HYDE & GOODRICH, 15, rue de Chartres. 2 nov

BEURRE de Goshen—40 barillets récemment reçus et à vendre par CHAS. DOANE, 63, rue Poydras. 2 nov

TOILE des Indes Orientales de 45 et 47 pouces de largeur, à vendre en lots au gré des acheteurs, par GEO. GREEN & BRO. 86, Gravier. 3 nov

BIERRE et Porter en litres et 1-4 de litres à vendre par JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp. 31 oct

TRAITES SUR NEW-YORK, à 60 jours de vue, à vendre par KOHN, DARON & Co., 28, rue Bienville. 31 oct

TRAITES SUR L'ANGLETERRE à vendre par KOHN, DARON & Co., 28, rue Bienville. 31 oct

COUTELLERIE DE RODGERS de toutes sortes, à vendre par NORMAN, STEEL & Co., 14, rue du Camp. 31 oct

BOITES A DESSIN contenant tous les instruments à cet effet, et papier à dessiner, à vendre par DAVID FELT & Co., 24, rue de Chartres. 31 oct

DRAP anglais pour tentures d'appartements de salles de voitures, avec dessins nouveaux, à vendre par WM. PREHN, 55, Douane. 28 oct

TOILE D'EMBALLAGE—35 pièces du Kentucky, à vendre par P. A. GIRAUD, 6, Nouvelle-Levée. 28 oct

BIERRE double de Londres, en barriques de 72 bouteilles chaque, à vendre par WM. PREHN, 55, rue de la Douane. 28 oct

CLOUX de Girofle—6 balles à vendre par FRED. ALVAREZ SIMIDEL, 35, rue Gravier. 28 oct

NOIX MUSCAT—3 barils, à vendre par FRED. ALVAREZ SIMIDEL, 35, rue Gravier.

SEL de Tobago—8 caisses, à vendre par FRED. ALVAREZ SIMIDEL, 35, rue Gravier. 28 oct

[illegible] sur St. Louis de 30 à 60 jours sur la compagnie du Gaz de St. Louis, à vendre par O. N. MEREGAES, 46, rue Bienville. 27 oct

CACAO nouveau de Guyaquil, en débarquement et à vendre par J. N. RECULFI, 44, rue Toulouse. 27 oct

CIGARES—Un assortiment d'excellents cigares des meilleures marques à vendre par J. N. RICULFI, 44, Toulouse. 27 oct

TOILE D'EMBALLAGE des Indes Orientales de 44 pouces à 47 de largeur, [illegible] au gré des acheteurs par GEO. GREEN & BRO. 27 oct

TOILE du Kentucky, cordé et ficelle—Un lot de superbes qualités en magasin et à vendre par ANDREWS & BRO. 60 Camp. 27 oct

300 caisses de fer blanc en feuilles de la marque Pontypool, à vendre par lots convenables aux acheteurs, par F. DE LIZARDI & Co. 27 oct

[illegible] ANDREWS & BROTHERS, 60, rue du Camp. 8 nov

[illegible] Le 1er étage du magasin No. 21, rue de Chartres, entre Canal et Douane. S'adresser à LORNE & FROIS, No. 21, rue de Chartres.

A LOUER—La maison de résidence située rue Royale, No. 76. Possession peut en être donnée le 1er. Novembre.
Aussi—Les magasins situés aux Nos. 95 et 97 de la rue du Camp. Possession en sera donnée le 1er novembre prochain. S'adresser à WM. GRANT, 28, rue de la Douane. 26 oct

MAGASINS A LOUER—Trois maisons d'encoignure en briques à quatre étages, à l'épreuve du feu, situées entre les rues Bienville et de la Douane, faisant face aux rues de la Nlle. Levée et de Clinton, et portant les nos. 7, 9, 11. Elles sont très bien finies, en parfait état, et avec de beaux comptoirs. Possession peut en être donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à KOHN, DARON & Co, 28, rue Bienville. 24 oct

A LOUER—Un grand magasin faisant face à la Levée et à la rue Gallatin, entre Hôpital et Quartier, et attenant au magasin de Messrs. Palmer & Johnston. S'adresser à F. SONIAT. 29 oct

A LOUER OU A VENDRE—Une maison de résidence avec jardin, sur un lot mesurant 64 pieds de face sur le côté occidental de la rue du Camp, sur une profondeur de 149 pieds entre les rues St. Joseph et Julia. S'adresser à CHARLES CLEGG, 47, rue Royale. 23 oct

A louer—Une maison en briques à un étage, située dans la rue des Remparts No. 43, entre les rues Bienville et Douane, ayant une grande cour ouvrant sur la rue du Bassin. On pourra en prendre possession le 1er. novembre prochain. S'adresser à B. & A. SOULIE, No. 55, rue Bienville au premier. 23 octobre

MAISONS A LOUER—Une maison en briques à 2 étages, située rue d'Enghien, entre Port et St. Ferdinand; une située rue Claiborne, entre Ste. Anne et Dumaine.
Une à l'encoignure des rues Ste. Anne et Claiborne.
Pour les conditions qui seront avantageuses, s'adresser à No. 123 rue Chartres. 23 oct

OFFICE à louer à l'encoignure des rues Commune et des Magasins, au-dessus du magasin de J. R. Hyde & Co; cette position est des plus commodes. L'office a une séparation sur la rue de la Commune. S'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 29, rue de la Commune. 27 oct

Une belle MAISON située rue du Canal à l'encoignure de celle de Carondelet, et plusieurs autres maisons ou magasins avantageusement situés, à louer par Fco. DE LIZARDI & Co. 27 oct.

MAGASINS A LOUER—Deux magasins d'encoignure à trois étages, faisant face à la rue de la Nlle. Levée, près de l'encoignure Benjamin.
Deux do. do. sur la rue Gravier, entre les rues des Magasins et Tchapitoulas.
Une autre à 4 étages sur la rue Tchoupitoulas, près de l'encoignure de la rue Poydras.
Les magasins ci-dessus sont très-bien situés pour les affaires, et dans un état qui ne laisse rien à désirer. Possession peut en être donnée immédiatement. PETERS & MILLARD. 30 oct.

A LOUER—Le rez-de-chaussée et un office au second étage, de la maison située rue Poydras, No. 24. S'adresser sur les lieux. 20 oct.

MAGASINS A LOUER—Quatre magasins à 4 étages en briques, Nos. 11, 12, 14, 15, rue Vieille Levée, donnant par derrière à la rue Dorsière. Le No. 15 forme le coin de la rue de la Douane. S'adresser à PAUL G. MARTIN, No. 94, rue St Pierre entre Royale et Bourbon, ou à H. & W. HOPKINS, 20, rue de la Vieille Levée. 12 oct—1m

A LOUER pour le 1er. Novembre prochain.—Cette jolie MAISON, située dans la rue du Canal, présentement occupée par F. M. Doyle. Elle est dans un excellent état; des écuries, une remise et une belle cour en font partie. Cette maison est dans les limites de la Seconde Municipalité. S'adresser à B & A. SOULIE, 55, rue Bienville, au 1er. étage. 17 oct

A LOUER—Deux chambres au premier étage de la maison située encoignure des rues Royale et Douane, ayant toujours été occupées par des avocats et notaires; s'adresser à LOREILHE & VALETON, Encoignure Royale et Douane. 15 oct

A LOUER—Une maison située rue Royale No 85, entre les rues Conti et Bienville. Pour les conditions s'adresser rue Conti No. 11. 12 oct—1m

A LOUER—Une belle maison, située rue Barthélemy, encoignure Magasin. Possession en sera donnée le 1er de novembre prochain. S'adresser à HENRY TETE, 13, Conti. 13 oct

BŒUF—100 barils Mess et Prime, à l'inspection de Bozant, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier. 11 nov

TOILE A VOILE—Un assortiment considérable de toile à voile de coton de Russie et des Etats-Unis, à vendre par WOOD & SIMMONS, 90, rue des Magasins. 11 nov

LIQUEURS—10 pipes genièvre de Hollande; 100 barils eau-de-vie et genièvre d'Amérique à vendre par WOOD & SIMMONS, 90, rue des Magasins. 11 nov

CHARRETTES et brouettes—15 charrettes et brouettes. 15 charrettes de différentes dimensions et 100 brouettes à vendre par CHAS. BYRNE, 159, rue Tchoupitoulas. 11 nov

CHARRUES—450 charrues créoles no. 1 et 3 de Mayssville, à vendre par LAYET & AMELUNG, 111, Tchoupitoulas. 11 nov

PORC—Mess et prime marqué avec un assortiment de qualités meilleur marché aux magasins de l'inspection et à vendre par LAYET & AMELUNG, 111, Tchoupitoulas. 11 nov

TOILE d'emballage du Kentucky, corde et ficelle—Un excellent assortiment de ces articles, quelques uns provenant des meilleures manufactures, en magasin et à vendre à des conditions avantageuses, par LAYET & AMELUNG, 111 Tchoupitoulas. 11 nov

GRAISSE—700 barillets graisse en feuilles prime, à bord du chaland, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co., 36, rue Poydras. 11 nov

BLANC DE PLOMB—Les soussignés ont en magasin 3000 barillets de blanc de plomb de New-York, Philadelphie et de Boston en colis de 25 à 500 livres; et No. 1 et No. 2, qu'ils offrent à vendre en gros et en détail; ayant des contrats considérables avec les meilleures manufactures de blanc de plomb des Etats-Unis, ceux qui désirent faire des achats pour la consommation, ou pour vendre sont priés de venir examiner leur stock. JARVIS & ANDREWS, 26, rue de la Commune et 7 rue du Canal. 11 nov

IMPERIALES et Toile à chemises—Les soussignés ont en magasin un assortiment d'impériales et de toile à chemises blanches, ayant droit au drawback, à vendre par CURELL, CRUZAT & Co., rue Bienville. 7 nov

POIS BLANCS—100 barils pois blancs et frais, venant d'arriver par le bateau à vapeur Louisville, et à vendre par JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp. 7 nov

BOTTES, SOULIERS & BRODEQUINS—93 caisses reçues par le navire Brunette, à vendre par R. G. HOBBS, 12, rue de la Douane. 7 nov

VINS et vin rouge, vin de Malaga doux à vendre par CONVERSE & Co., 55, Nouvelle Levée. 7 nov

MORUES—100 caisses à vendre par CONVERSE & Co. 55, Nouvelle Levée. 7 nov

MELASSE—100 barils mélasse de 31 gallons, à vendre par DAVIS & HOBART, 20, rue de la Douane. 7 nov

POIVRE—100 sacs poivre de Sumatra; 50 do en poudre, à vendre par DAVIS & HOBART, 20, rue de la Douane. 7 nov

MORUES—300 caisses et 10 tambours morues blanches et fraîches, à vendre par EDW. MATTHEWS, 51, Camp. 7 nov

TOILE des Indes Orientales de 45 à 47 pouces de largeur, à vendre en lots au gré des acheteurs par GEO. GREEN & BRO. 86, Gravier. 7 nov

TOILE et Cordes d'Emballage—700 pièces toile du Kentucky; 400 rouleaux de cordes, en magasins et à vendre à des conditions avantageuses, par ANDREWS & BROTHERS, 60, Camp. 7 nov

BŒUF mess de Fulton Market—12 barils en débarquement du Britannia, à vendre par CONVERSE & Co, 55, Nouvelle Levée. 7 nov

HARICOTS blancs—50 barils à vendre par CONVERSE & Co., 55, Nouvelle Levée. 7 nov

BEURRE de Goshen—150 petits barillets de 15 à 20 livres chacun, à vendre par CONVERSE & Co. 55, Nouvelle Levée. 7 nov

OGNONS—25 barils, à vendre par CONVERSE & Co. 55, Nouvelle Levée. 7 nov

CAFE—300 sacs café Havane et Rio en débarquement et en magasin à vendre par CONVERSE & Co. 55, Nouvelle Levée. 7 nov

SAVON—100 caisses de 30 livres chaque et 100 do de 48 livres, à vendre par CONVERSE & Co. 55, Nouvelle Levée. 7 nov

TABAC—150 caisses de qualités assorties, à vendre par CONVERSE & Co. 55, Nouvelle Levée. 7 nov

GRAISSE—50 barillets graisse en feuilles, à vendre par CONVERSE & Co. 55, Nouvelle Levée. 7 nov

FER pour charrues—200 plaques de Baltimore, à vendre par FIELD & Co, 73, rue Bienville. 6 nov.

LIQUEURS du pays—40 barils eau-de-vie, 1ère preuve; 40 do. 4me preuve; 15 do. 1ère preuve, à vendre par FIELD & Co, 73, rue Bienville. 6 nov.

FARINE—300 barils farine fine et superfine, à vendre par SAMUEL BELL, 65, rue des Magasins. 5 nov

SACS en pitre—100 balles sacs en pitre de deux boisseaux chaque, en magasin et à vendre par SAMUEL BELL, 65, rue des Magasins. 5 nov

BLANC DE PLOMB—100 barrillets de Philadelphie, sur No. 1, en débarquement du St. Mary, à vendre par Wm. HENRY FULLER, 42, rue Poydras. 6 nov.

CORDE et Toile d'emballage—600 pièces toile du Kentucky, et 400 rouleaux cordes de [illegible] à vendre par Wm. HENRY FULLER, 42, rue Poydras. 6 nov

CLOUS—1000 barriques clous de Wareham, Massachusett, de dimensions assorties, de 4 d. à 20 d, reçus par le Britania, à vendre par Wm. HENRY FULLER, 42, rue Poydras. 5 nov

CHANDELLES de blanc de baleine de Nantucket.—300 caisses des marques de Hardwen et Barney, et Hussy et Folyer, en magasin et à vendre par Wm. HENRY FULLER, 42, rue Poydras. 5 nov

HUILE DE BALEINE.—200 barils huile de baleine rectifiée, 10,000 gallons huile d'hiver blanchie et pressée, à vendre par Wm. HENRY FULLER, 42, rue Poydras. 5 nov

COMPAS de Releveurs de Plans.—Un nouvel envoi récemment reçu, de bonne qualité, à vendre par HYDE & GOODRICH, 15, rue de Chartres. 6 nov

CHAPEAU—24 caisses chapeaux fins et 10 caisses do de laine, reçus par le St. Pétersbourg, à vendre par R. G. HOBBS, 12, rue de la Douane. 5 nov

CHANDELLES de New-Bedford.—300 Caisses de première qualité, de dimensions assorties, marques de Wm. R. Rodman, Samuel Léonard, D. Coffin et J. Richmond, à vendre par Wm. HENRY FULLER, 42, rue Poydras. 5 nov

SAVON et Chandelles—200 caisses savon pour familles; qualité No. 1, des marques de William Jackson et Sturtevant, Northop & Co.; 60 caisses chandelles jaunes marque de William Jackson, en débarquement du navire Brunette, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 5 nov

VELOURS de soie—19 caisses de velours de soie noir et des différentes couleurs, à vendre par CLASON & VLES, 47, Chartres. 5 nov

SERGE—1 caisse serge noire de qualité supérieure, à vendre par CLASON & VLES, 47, rue de Chartres. 5 nov

DEMI-BAS de soie noirs et d'autres couleurs, à vendre par CLASON & VLES, 47, rue de Chartres. 5 nov

CHARBON—130 boucauts charbon de Lehigh, en lots à la convenance des acheteurs, à vendre par J. W. ZACHARIE & Co. 5 nov

CIGARES—Régalias, impériales, Canones, Cazadores et autres sortes, Partagas récents de la Havane, à vendre par FRED. ALVAREZ SIMIDEL, 35, Gravier. 4 nov

CAFE de la Havane et St. Domingue, de qualité prime, à vendre par FRED. ALVAREZ SIMIDEL, 35, Gravier. 4 nov

CAFE—50 sacs café prime Havane en débarquement du brick Estelle à vendre par LANDIS & Co. 14, rue Poydras. 4 nov

POMMES SECHES—16 barils, en magasin et à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 14, rue Poydras. 4 nov

LARD—30 boucauts plats-côtés et épaules de Cincinnati en débarquement et à vendre par JOSEPH LANDIS & Co., 14 rue Poydras. 4 nov

WHISKEY d'Irlande—16 pinçons à vendre par WILLIAM PREHN, 56, rue de la Douane. 4 nov

TOILE & CORDE D'EMBALLAGE du Kentucky, de qualité supérieure, à vendre par W. G. HEWES & Co., rue Natchez. 4 nov

[illegible] DAVIS & HOBART, 20, rue de la Douane. 30 oct

[illegible] 11 nov

FARINE—200 barils farine fine et superfine, à vendre par SAML. BELL, 65, Magasins. 11 nov

WHISKEY rectifié—100 barils à vendre par SAML. BELL, 65, Magasins. 11 nov

TRAITES sur New-York, à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 60, Camp. 11 nov

CORDES du Kentucky et du Nord, à vendre par SAML. BELL, 65, Magasins. 11 nov

FICELLE d'emballage—500 livres, à vendre par SAML. BELL, 65, Magasins. 11 nov

DRAYS—10 drays faits à Philadelphie à vendre par C. BYRNES, 158, Tchoupitoulas. 11 nov

PORC—250 barils prime M.O., à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 11 nov

JAMBONS enveloppés et sans enveloppes, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 11 nov

PLOMB—150 saumons, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier. 10 nov

SACS de Pitre—50 balles, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier. 10 nov

PORC—50 barils mess et 25 prime, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier. 10 nov

TABAC—10 caisses tabac manufacturé, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier. 10 nov

CAFE DE JAVA—Vieux gouvernement, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins. 10 nov

CORDES du Nord, de qualité supérieure, à vendre par GEO. GREEN & BRO. 86, rue Gravier. 10 nov

HUILE de Sperm blanchie, en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins. 10 nov

TOILE à draps écrue—25 balles 3-4 à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co. 59, Gravier. 7 nov

BEURRE de Goshen—40 barillets à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co. 59, Gravier. 7 nov

POMMES—100 barils, en débarquement, à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co. 59, Gravier. 7 nov

HUILE de Baleine blanchie—4000 gallons, à vendre par EDW. MATTHEWS, 51, Camp. 7 nov

MORUES—200 caisses à vendre par DAVIS & HOBART, 20, Douane. 7 nov

SAUMONS—20 barils No. 1, à vendre par DAVIS & HOBART, 20, Douane. 7 nov

PAPIER à imprimer—2000 rames, à vendre par EDW. MATTHEWS, 51, Camp. 7 nov

PORC clair et M. O., à vendre par GEO. GREEN & BRO. 86, Gravier. 4 nov

SACS de Pitre de différentes dimensions, à vendre par GEO. GREEN & BRO. 86, Gravier. 7 nov

CAFE Rio de qualité supérieure, à vendre par GEO. GREEN & BRO. 86, Gravier. 7 nov

FARINE—700 barils en magasin et à vendre par CHAS. DOANE, 69, Poydras. 4 nov

VIN de Sherry—250 caisses en magasin et à vendre par HENRY TETE, 13, Conti. 4 nov

FICELLES—3000 livres ficelle pour emballer, à vendre par SAML. BELL, 65, Magasins. 5 nov

WHISKEY rectifié—100 barils à vendre par SAMUEL BELL, 65, rue des Magasins. 5 nov

JEANS—3 caisses du Kentucky à vendre par FIELD & Co, 73, rue Bienville. 5 nov

VITRES—200 caisses vitres pour fenêtres à vendre par FIELD & Co, 73, rue Bienville. 5 nov

TOILE à draps de Russie—20 balles à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 5 nov

CHAUX—500 barils à vendre par J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp. 5 nov

ON demande des marchandises à prendre en magasin. J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp. 5 nov

CLOUS DE GIROFLES à vendre par FRED. ALVAREZ SIMIDEL, 35, Gravier. 4 nov

VIN de Porto—30 caisses de qualité supérieure, à vendre par R. GRONING & Co. 4 nov

BEURRE—15 firquins beurre de Goshen, prime, à vendre par FIELD & Co, 73, rue Bienville. 3 nov

CAFE—100 sacs café Java, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75, Magasins. 4 nov

VIN DE CHAMPAGNE—150 paniers à vendre par R. GRONING & Co. 4 nov

POMMES DE TERRE en état—320 barils, à vendre par H. A. NORCROSS & Co. 68, Camp. 3 nov

CAFE—400 sacs, à vendre par CHAS. DOANE, 69, Poydras. 3 nov

CHANGE sur Paris, à vendre par CHEVREMONT & Co, 53, rue Royale. 3 nov

SUCRE nouveau et du vieux, à vendre par CONVERSE & Co, 55, Nlle-Levée. 3 nov

MAQUEREAUX No. 1 et 2 et 3 et 1-2 barils, à vendre par CONVERSE & Co. 55, Nlle-Levée. 3 nov

BEURRE de Goshen et de l'Ouest, à vendre par CONVERSE & Co. 55, Nlle-Levée. 3 nov

CORDES du Nord, de qualité supérieure, à vendre par GEO. GREEN & Co. 86, Gravier. 3 nov

PORC clair—100 barils en débarquement et à vendre par GEO. GREEN & BRO. 86, Gravier. 3 nov

PORC—3 boucauts, à vendre par JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp. 29 oct

ESPRIT de térébenthine—6 barils à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co. 66 Camp. 29 oct

HUILE d'hiver—59 barils, à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co. 66 Camp. 29 oct

VERNIS copal, à vendre par R. GODDARD Jr., 29 N. Levée. 29 oct

VIEUX madère, à vendre par R. GODDARD Jr., 29 N. Levée. 29 oct

BLANC de baleine, à vendre par R. GODDARD Jr., 29 N. Levée. 29 oct

TRAITES sur New-York à vendre par CHEVREMONT & Co. 53, rue Royale. 21 oct

OGNONS—100 paquets, à vendre par JOHN A. MERRITT, 53, Camp. 21 oct

CRANBERRIES—25 1-2 et 75 1-4 de barils, à vendre par JOHN A. MERRITT, 53, Camp. 21 oct

BŒUF SEC—10 barils de qualité supérieure à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 24 oct

TRAITES sur New-York à vendre par WILLIAM G. HEWES & Co. 21 oct

TABAC espagnol "Wrappers & Fillers" en magasin à vendre par KOHN DARAN & Co. 28 Bienville. 21 oct

RUM de la Jamaïque en tonneaux, à vendre par KOHN DARON & Co. 28 Bienville. 24 oct

TRAITES SUR NEW-YORK, à vendre par VAN WICK & Co, 35, rue du Camp. 24 oct

PORC—100 barils mess et 200 do prime, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 14, rue Poydras. 24 oct

SAIN-DOUX—500 barillets de 1ère qualité, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 14, rue Poydras. 24 oct

HABILLEMENTS d'hiver, à vendre par FROST & Co. 8 Douane. 24 oct

KERSEYS—16 balles en débarquement et à vendre par A. DURAND, 9, rue Bienville. 24 oct

PLATILLES 3-4 en magasin et à vendre par WM. PREHN, 56, Douane. 24 oct

TOILE d'Ecosse, en magasin et à vendre par WM. PREHN, 56, Douane. 24 oct

CAFE Java—50 sacs vieux gouvernement, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75, Magasins. 24 oct

DAMEJANES—1-60 1-2, 1, 2, 3 et 5 gallons, à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 57, Magasins. 27 oct

BŒUF—80 barils bœuf prime, à vendre par DAVIS & HOBART, 20, Douane. 27 oct

HUILE—50 barils huile de baleine raffinée, à vendre par DAVIS & HOBART, 20, Douane. 27 oct

COUVERTURES 10, 11-4 et 12-4 fines à vendre par CLASON & VLES, 47 Chartres. 27 oct

PORC—300 barils mess et prime, à vendre par J. VAIRIN & Co.

WHISKEY—200 barils rectifié à vendre par J. VAIRIN & Co.

MAIS—90 sacs en barils à vendre par J. VAIRIN & Co.

PLATS-COTES—20 barils plats-côtés de Cincinnati, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 27 oct.

LANGUES Fumées—20 barils langues de qualité supérieure à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 27 oct.

WHISKEY—200 barils rectifié de Cincinnati, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 27 oct.

CAFE de la Havane—120 sacs café de la Havane prime, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 27 oct.

CAFE de la Havane, en magasin, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 21 oct

POSTES—200 sacs à vendre par VAN WYCK & Co. 35, rue du Camp. 20 oct

WHISKEY—300 barils whiskey rectifié, à vendre par MAHARD & BROTHER, 35, Nlle-Levée. 20 oct

MAIS et Son—500 sacs mais et 1200 do son, à vendre par CHARLES DOANE, 69, Poydras. 20 oct

HARICOTS—10 barils haricots blancs, à vendre par CHARLES DOANE, 69, Poydras. 20 oct

THE—50 coffres thé Young Hyson, à vendre par CHARLES DOANE, 69, Poydras. 20 oct

MAIS et Porc, à vendre par J. VAIRIN & Co. 20 oct

HUILE de Castor No. 1—12 barils à vendre par J. VAIRIN & Co. 20 oct

WHISKEY—300 barils whiskey rectifié, à vendre par J. VAIRIN & Co. 20 oct

TOILE de Dundee, à vendre par R. GRONING & Co. 20 oct

QUELQUES balles Kersey pour les nègres, à vendre par R. GRONING & Co. 20 oct

[illegible] d'emballage de l'Inde et du Kentucky à vendre par STETSON & AVERY, 88 Gravier.

[illegible] voiles, en magasin et à vendre par WILLIAM PREHN, 56, Douane.

[illegible] d'Ecosse, à vendre par WILLIAM PREHN, 56, Douane.

[illegible] Nouvelle Levée.

[illegible] à vendre. 12 oct

SOULIERS pour dames [illegible] FROST [illegible] 12 oct

COTON de Lowell 4-4 et 7-8 à vendre [illegible] FROST [illegible] 12 oct

CLOUX de Girofle—six balles, à vendre par FRED. ALVAREZ SIMIDEL.

[illegible] Muscade—Quatre barils, à vendre par FRED. ALVAREZ SIMIDEL.

TOILE D'ECOSSE en magasin [illegible] WILLIAM PREHN, No 56, rue de la Douane. 4 nov

TRAITES SUR PARIS à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co., 29, Vieille Levée. 4 nov

LIQUEURS DU PAYS—40 barils eau-de-vie, 1re preuve, 40 " " 4me. " 15 " " 1ère. " à vendre par FIELD & Co., 73, rue Bienville.

CHAPEAUX de laine noirs, de qualité supérieure, en débarquement du Prentice, à vendre par FROST & Co, 8, rue de la Douane. 3 nov

BOTTES.—20 caisses de Bottes épaisses pour hommes, à vendre par FROST & Co, 8, rue de la Douane. 3 nov

BOTTES, souliers et brodequins—157 caisses en débarquement du Loo-Choo, à vendre par R. G. HOBBS, 12, rue de la Douane. 3 nov

CIGARES de la Havane—Un petit envoi de cigares Délicias, Canones et Damas, à vendre par W. F. VIGIERS & Co. 2 nov

TRAITES sur Philadelphie à 60 jours de vue, à vendre par J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp. 3 nov

MAIS, Avoine, Pommes de terre et haricots, en débarquement du steamer Adriatic, à vendre par CHAS. DOANE, 69, Poydras. 3 nov

CHANGE sur New-York de 5 à 60 jours de vue, à vendre par CHEVREMONT & Co, 53, rue Royale. 3 nov

TOILE à voile blanchie—8 balles en débarquement de la barque Eliza, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 3 nov

SACS de pitre en débarquement du Loo Choo, à vendre par GEO. GREEN & BRO. 86, rue Gravier. 3 nov

TOILE d'emballage des Indes Orientales, de 45 à 47 pouces de largeur et très forte, à vendre en lots au gré des acheteurs, par GEO. GREEN & BRO. 86, rue Gravier. 2 nov

EAU-DE-VIE—10 barriques eau-de-vie américaine, en 1-2, 1-4 et 1-8 de barils de cognac, en magasin et à vendre par H. A. NORCROSS & Co. 68, rue du Camp. 2 nov

SANGSUES.

DEPOT DE SANGSUES EN GROS ET EN DETAIL.

Rue Royale, No. 135, entre Toulouse et St. Louis, vis-à-vis l'Hôtel.

N. B. Le dépôt est toujours pourvu de belles sangsues, et les prix sont très modérés.
13 nov—3

HUILE D'OLIVE, Savon français &c., en débarquement du brick Mexican:
300 paniers huile d'olive, marque Piagnol,
300 do do d'Ecougis,
50 caisses savon français,
100 do salaisons assorties,
A vendre par B. LATAPIE, No. 69, Vieille Levée. 10 nov

VINAIGRE, Graisse et Bœuf—A vendre [illegible] 20 barils Vinaigre, 1ère. qualité, [illegible] graisse et 40 bœuf [illegible] rue St. Louis, No. 17. 9 nov

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour du Premier District Judiciaire.—L'Etat de la Louisiane—A tous ceux que ces présentes concernent, Salut—Attendu que Edward W. Sewell, ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse Jefferson, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffe de cette cour, où la dite vente fut enregistrée le 10me. jour d'octobre de l'année 1840, pour un avis conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834.

Qu'il soit connu et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour du Premier District Judiciaire, qui pourraient avoir droit à la propriété ci après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le tems et le mode de la vente ou pour une autre cause quelconque, de faire voir dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le shérif susdit, le douzième jour de mai de l'année 1840, en vertu d'un décret de cette cour rendu le septième jour de janvier de l'année 1840, dans l'affaire de Benjamin Levy vs. Walsh & Edward W. Sewell, No. 18226 du docket de cette cour, à laquelle vente Edward W. Sewell s'est rendu acquéreur pour le prix de onze cent et dix piastres, payable à un an du jour de la vente avec intérêt à 5 pour cent.

Description de la propriété d'après le transfer judiciaire,
Savoir:

Un certain lot ou portion de terre, situé dans la paroisse Jefferson sur la rive droite du Mississipi à environ quatre milles au-dessus de la ville de la Nouvelle Orléans, borné d'un côté par la propriété de feu Charles B. Vesencer et de l'autre par l'habitation de Louis C. Delery, le dit lot ou portion de terre ayant deux arpents de face au chemin public, s'étendant le long du bord du fleuve, et ayant cinq arpents de profondeur dans une direction parallèle à la ligne du chemin la plus reculée du fleuve, le tout en forme d'un parallélogramme rectangulaire; aussi toute la terre située entre le dit chemin public et la marge du fleuve non incluse dans la susdite description de la propriété et ensemble les droits à la batture, formée ou qui se formera, et toutes bâtisses etc.

Témoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de notre cour susdite, le 12me jour d'octobre 1840.
P. LE BLANC, dép. Greffier.
15 oct—4 en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour de District—Charles Fortier vs. Charles F. Zimpel.—En vertu d'un alias ordre de saisie et vente, à moi adressé, j'exposerai en vente publique, à la Nouvelle-Bourse, encoignure des rues Jackson et Levée, ville de Lafayette, Vendredi, le 4 décembre prochain, à une heure de relevée,

UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE.

Situé dans la Paroisse de Jefferson, dans cet Etat, à environ douze milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans, et sur le même bord du Mississipi, avec toute la profondeur que ledit morceau de terre peut avoir, et qui d'après les titres par lesquels la dite terre est décrite, elle est jusqu'au lac Pontchartrain; le dit morceau de terre est borné à la partie supérieure par des terres appartenant au demandeur, et à la partie inférieure par des terres appartenant au défendeur.

Conditions de la vente.—Comptant.
MANUEL J. GARCIA, Shérif.
30 oct

LEGION DE LA LOUISIANE.
Nlle-Orléans, 9 novembre 1840.

CONFORMEMENT à la loi, la Légion de la Louisiane s'assemblera en armes et se réunira sur la Place d'Armes le Dimanche 29 du courant, à 10 heures précises du matin, en tenue d'hiver pour une revue d'inspection.

La Compagnie des Jaegers, capt. Furst, se rendra sur la Place une heure avant la revue pour en garder les grilles et en fermer les portes.

Les capitaines des Compagnies remettront à l'Inspecteur de brigade, le lieutenant colonel Buisson, un contrôle exact de chaque Compagnie présente à la revue.

Les chefs de corps sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent ordre.

Le Lieutenant Colonel Commandant, CH. DAUNOY.
L'Adjudant Major de la Légion, C. MASSIEU.
10 nov

LANCIERS D'ORLEANS.

La compagnie se réunira à pied dimanche prochain 15 du courant, à 9 heures précises du matin, en grande tenue d'hiver, sans lances et se réunira au lieu ordinaire du rassemblement.

Par ordre de l'officier commandant.
A. LECOUR, M. de L. Chef.
13 nov

CHASSEURS ST. BERNARD.

La compagnie se réunira en comité général dimanche prochain [illegible], au Café de la Presse à Coton d'en bas, afin de délibérer sur des affaires importantes relatives à la compagnie.

Chaque membre est prié d'être ponctuel au rendez-vous.

Par ordre du capitaine.
TH. LACROIX, secrétaire, Maréchal des logis chef.
12 nov—2

TOILE D'EMBALLAGE de l'Inde, de 45 à 47 pouces de largeur, de qualité très forte, à vendre au gré des acheteurs par GEO. GREEN & BRO. 86 rue Gravier. 12 nov

SACS de Pitre—50 balles de diverses dimensions, en débarquement et à vendre par GEO. GREEN & BRO. 86 rue Gravier. 12 nov

[illegible]—On demande à prendre 1000 barils en magasin, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 97 Camp. 10 nov

SAUMONS de plomb—650 saumons en débarquement du steamer [illegible], à vendre par FIELD & Co, 73 Bienville. 10 nov

MOUTARDE de Londres, en débarquement du trois mâts Océan, à vendre par FIELD & Co., 73 Bienville. 10 nov

SUCRE—100 boucauts sucre nouveau pour les familles et les plantations, à vendre par FIELD & Co., 73 Bienville. 10 nov

BŒUF NOUVEAU—100 barils bœuf prime marqué; 20 do do mess; 40 do do rouge et do 1-2 barils Bœuf fumé; 10 langues, à l'inspection et à vendre par MAHARD & BROTHER, 35, Nouvelle Levée. 10 nov

LARD—60 boucauts plats côtés de Cincinnati, à vendre par MAHARD & BROTHER, 35, Nlle-Levée. 10 nov

PORC—200 barils porc clair, mess et autres qualités, à vendre par MAHARD & BROTHER, 35, Nlle-Levée. 10 nov

BEURRE—150 barillets et firquins beurre de Goshen, à vendre par MAHARD & BROTHER, 35, Nlle-Levée. 10 nov

WHISKEY—50 barils Whiskey rectifié de Cincinnati, à vendre par MAHARD & BROTHER, 35, Nlle-Levée. 10 nov

CASQUETTES—12 caisses casquettes pour hommes et pour enfants, en drap, peluches et en peau, le tout récemment reçu et à vendre par L. A. LEVY, Jr., 29, Douane. 10 nov

TOILE à Chemises blanche, supérieure 4-4—15 caisses, à vendre par L. A. LEVY, Jr. 10 nov

DENIMS d'YORK—20 caisses, en magasin, à vendre par L. A. LEVY, Jr, 29 Douane. 10 nov

CHARBON de Cannel en boucauts en débarquement du navire Sheffield, de Liverpool, à vendre par KOHN, DARON & Co. 10 nov

MOUCHOIRS DE MADRAS—5 caisses, à vendre par CLASON & VLES, 47, rue de Chartres. 10 nov

CHAUSSETTES de laine—1 caisse, à vendre par CLASON & VLES, 47, rue de Chartres. 10 nov

VELOURS de coton—10 caisses de velours de coton noir et de couleur à vendre par CLASON & VLES, 47, rue de Chartres. 10 nov

SAUMONS—650, en débarquement du steamer Louisville, à vendre par FIELD & Co, 73, rue Bienville. 10 nov

FER—600 plaques de fer, pour charrues, de Baltimore, à vendre par FIELD & Co, 73, rue Bienville. 10 nov

CUIRS A RAZOIRS—Un assortiment de cuirs de la manufacture réputée de Chapman, probablement les meilleurs qui se trouvent en ville. HYDE & GOODRICH, 15, rue de Chartres. 4 nov

PORC mess et prime—50 barils porc mess, et 50 prime, à vendre par LAYET & AMELUNG, 111 Tchoupitoulas. 9 nov

PORC d'habitation—150 barils porc, de différentes qualités, comprenant M.O.-P.O. parties du dos, &c. à vendre par LAYET & AMELUNG, 111 Tchoupitoulas. 9 nov

TOILE et Cordes d'Emballage—180 pièces toile, et 160 rouleaux cordes, en débarquement du bateau à vapeur Amazon, à vendre par LAYET & AMELUNG, 111, Tchoupitoulas. 9 nov

CHARRUES—360 charrues de Maysville, en débarquement du bateau à vapeur Amazon, à vendre par LAYET & AMELUNG, 111, Tchoupitoulas. 9 nov

TOILES d'Emballage, cordes et Ficelle—500 pièces toile forte de 44 pouces, du Kentucky, 70 pièces et 10 balles toile d'Ecosse; 20 balles ficelles, et 500 rouleaux cordes du Missouri et du Kentucky, en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63 rue Gravier. 9 nov

MARCHANDISES DU PAYS—300 balles consistant en toiles à draps écrues, 4-4 de Laurence et Appleton, toile à chemises 7-8, de Jackson et de l'Indiana, cotonnade de Lowell pour nègres et Linseys, à vendre par STETSON & AVERY, 88, rue Gravier. 9 nov—9

ABSINTHE SUISSE—40 caisses de la marque Yersin et Lecoultre, en débarquement du navire Rubicon, à vendre par J. ALBERT, 26, rue St. Louis. 9 nov—5

WHISKEY de Monongahela et de riz.—150 barils dont la plus grande partie est garantie de 5 ans, en magasin et à vendre par J. VAIRIN & Co. 17, rue du Commerce.

CORDES ET TOILE D'EMBALLAGE—200 pièces et [illegible] J. VAIRIN & Co., 17, rue du Commerce. 9 nov

FICELLE—75 [illegible] J. VAIRIN & Co., 17 rue du Commerce. 9 nov

[illegible] J. VAIRIN & Co. [illegible]

[illegible] J. ALBERT, 26, rue St. Louis.

[illegible] Porc, Beurre [illegible] en débarquement du steamer Amazone, à vendre par J. VAIRIN & Co., 17, rue du Commerce.

CORDAGE Goudronné, 100 rouleaux de différentes qualités à vendre par J. VAIRIN & Co., 17, rue du Commerce. 9 nov

VIEIL EAU-DE-VIE de Pomme, 9 barils à vendre par J. VAIRIN & Co., 17, rue du Commerce. 9 nov

FARINE—300 barils en débarquement du chaland, à vendre par STETSON & AVERY, 88, rue Gravier. 9 nov

GRAISSE—1500 barillets de qualité supérieure; 500 do ordinaire; 100 do inférieure, à vendre par STETSON & AVERY, 88, rue Gravier. 9 nov

LARD—Jambons enveloppés et sans enveloppes, plats-côtés, à vendre par STETSON & AVERY, 88, rue Gravier. 9 nov

CLOUX—300 barillets de dimensions assorties, à vendre par STETSON & AVERY, 88, rue Gravier. 9 nov

VINS—Un assortiment de choix de vin de Madère et de Sherry, à vendre par STETSON & AVERY, 88, rue Gravier. 9 nov

CORDAGES de Manille—150 rouleaux assortis, à vendre par STETSON & AVERY, 88, rue Gravier. 9 nov

TOILE D'EMBALLAGE ET CORDE, do de Pitre, à vendre par F. DE LIZARDI & Co. 20 oct

PORTER de Londres et Bierre d'Ecosse, 1000 dame-jeannes vides, à vendre par F. DE LIZARDI & Co. 20 oct

TOILE d'emballage de l'Inde de 45 à 47 pouces de largeur, très forte, à vendre en quantités au gré des acquéreurs par GEO. GREEN, 86, Gravier. 20 oct

CAFE de la Havane—10 sacs, 1ère. qualité, en débarquement du brick Geneva, à vendre en quantités au gré des acquéreurs par ABRAHAM TRIER, 34, rue Gravier. 17 oct

LES soussignés ont en mains et offrent à vendre:
30 caisses Platilles,
12 do Creas,
12 do Britanias,
16 do Listados de coton rayés,
15 do Bas de coton allemands blancs et bleus,
4 balles Satins,
4 do Guingans,
5 do contils de coton } ayant droit au drawback.
10 do Indiennes,
9 do Cotonnade,
Pour les marchés mexicains:
6 balles Bayetas de sien bilos, rouges et vertes,
4 do Flanelles imprimées,
2 do Castaing,
8 do Dentelles,
12 caisses de bas de soie, à vendre par F. DE LIZARDI & Co. 20 oct

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION de G. W. Clark.—Vente par le Régistre des Testaments.—Mardi le 24 novembre 1840, à 1 heure P. M. à la Bourse St. Louis, située rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, rendu le 5 octobre 1840, et signé le 15 octobre 1840, il sera vendu pour compte de la succession de feu George Washington Clark, les propriétés foncières ci-après décrites, savoir:

1° Trois Lots de Terre situés au faubourg Lafayette, dans la paroisse Jefferson, désignés sur un plan fait par Bourgerol, député voyer, le 27 avril 1831, et annexé à un acte à l'étude de Carlile Pollock, notaire public dans la ville de la Nouvelle-Orléans, daté le 15 février 1833, par les Nos. quatre, cinq et six, dans l'ilet No. dix-sept (17) compris entre les rues Laurel, Live Oak, Jackson et Philip.

Le lot No. quatre, mesure 31 pieds 11 pouces face à la rue Jackson, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Les lots Nos. cinq et six mesurent chacun 32 pieds une demi-ligne, face à la rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le tout mesure anglaise, avec toutes les améliorations &c.

2° La moitié indivise d'un lot de terre situé au faubourg Livaudais dans cette paroisse, désigné sur un plan dressé par Buisson, arpenteur, daté le 5 novembre 1833, et annexé à un acte de vente de John Green & James Ogilvie à George W. Clark & Co du 1er octobre 1836, au bureau de Wm. Y. Lewis, notaire à la Nouvelle-Orléans, comme le No. 7 mesurant trente-quatre pieds face au chemin public entre Sixth et Seventh streets, avec toute la profondeur jusqu'au fleuve Mississipi, mesurant 148 pieds 8 pouces sur la ligne inférieure et 148 pieds 3 pouces sur la ligne supérieure, avec toutes les améliorations &c.

Conditions de la vente—Un quart comptant, et la balance en trois termes égaux à six, douze et dix-huit mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS, Régistre des Testaments.

Les actes de vente par devant Louis T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs.
21 oct

SUCCESSION de James Clark Wilson.—Vente par le Régistre des Testaments.—Lundi le seize novembre 1840, à une heure P. M., en vertu d'un décret de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, rendu le 22 juin 1840, et signé le 11 juillet 1840, il sera vendu en vente publique à l'encan, à la Bourse de Cité rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, les propriétés foncières ci-après décrites appartenant à la dite succession, savoir:

1° Trois Lots de Terre situés au faubourg Saulet de cette ville, désignés par les numéros 11, 12 et 14, dans l'ilet compris entre les rues Hercules, Clio, Calliope et Grande, d'après un plan fait par Joseph Pilié, voyer de la ville le 4 mai 1833, et déposé au bureau de Félix de Armas, notaire public.

Le Lot No. 11 formant l'encoignure des rues Grande et Calliope, et mesurant 32 pieds de face à la dite rue Grande, sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur, et face à la rue Calliope.

Le Lot No. 12 joignant le lot No. 11, mesurant 31 pieds 1 pouces 2 lignes de face à la rue Grande, sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur.

Le Lot No. 14 mesurant 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Grande, sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, mesure anglaise.

Deux Lots de Terre situés au faubourg des Religieuses, Paroisse Jefferson, dans l'ilet compris entre les rues St. Mary, St. André, Ursule et Teinturier, et désignés par les Nos. 1 et 2, sur un plan fait par J. L. Pilié et Springbelt, architectes et voyers le 21 juin 1838, et paraphé ne varietur par D. L. McCay, notaire public, le 29 novembre 1838, le dit lot numéro un formant l'encoignure de rues Ste. Marie et Teinturier, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Ste. Marie, 32 pieds de large dans le fond sur une profondeur de 129 pieds 4 pouces et 5 lignes face à la rue Teinturier, et 129 pieds 9 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 2.

Le Lot No. 2 joint le dit lot No. 1, et mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Ste. Marie, 32 pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de 129 pieds 9 pouces sur la ligne du lot No. 1, et 126 pieds 1 pouce 4 lignes de l'autre côté; le tout mesure anglaise.

Un Lot de Terre situé sur les derrières du faubourg Ste. Marie de cette ville et désigné par le lot numéro 1 de l'ilet numéro 16 d'après un plan fait par J. L. Pilié et Springbelt, architectes et voyers, le 21 juillet 1839, et paraphé ne varietur par D. L. McCay, le 29 novembre 1839, afin de l'identifier avec les délibérations d'une assemblée de famille tenue devant ledit Juge. Le dit lot formant l'encoignure des rues Jackson et Robertson, et mesurant 30 pieds de face à la rue Jackson, sur 129 pieds de profondeur et face à la rue Robertson, mesure française.

CONDITIONS DE LA VENTE:

Pour les trois Lots de Terre au faubourg Saulet, premièrement déclarés, comptant et les autres trois lots à un crédit de 6, 12 et 18 mois pour billets endossés et hypothèque jusqu'à parfait paiement, et tous les dits billets porteront intérêts à 10 pour cent par an s'ils ne sont pas payés à échéance sans autoriser les acquéreurs à en retarder le paiement.

W. F. C. DUPLESSIS, Régistre des Testaments.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs devant D. L. McCay, notaire public.
15 oct

SUCCESSION DE NICOLAS GIROD—Vente par le Régistre des Testaments—Samedi 14 novembre 1840, à 4 heures p. m. Il sera vendu en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 26 octobre 1840, à son domicile situé dans la rue St. Louis, près de l'encoignure des rues St. Louis et Chartres, les effets mobiliers appartenant à la dite succession, consistant en meubles meublans, vin en caisses et en bouteilles, 3 boites chapeaux à grands bords et environ 800 volumes de divers ouvrages ainsi que diverses marchandises, etc.

Conditions de la vente—Pour toutes sommes au-dessous et jusqu'à cent piastres comptant, et pour toutes sommes au-dessus de cent piastres, soixante jours de crédit, pour billets endossés à satisfaction.

W. F. C. DUPLESSIS, Régistre des Testaments.
24 oct

SUCCESSION DE LOUIS AICARD h. c. l.—Vente par le Régistre des Testaments—Lundi le seize novembre 1840, à une heure p.m. à la Bourse de Cité située rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente rendu par la Cour des Preuves, de la ville et paroisse de la Nlle Orléans Etat de la Louisiane, en date du 9 octobre 1840, il sera vendu en vente publique, à l'encan pour le compte de la succession de Louis Aicard h. c. l.

L'esclave ELIZA, alias LAISA, âgée d'environ 15 ans. Conditions comptant.

W. F. C. DUPLESSIS, Régistre des Testaments.

Actes de vente devant Th. Seghers, not. pub., aux frais de l'acquéreur.
15 oct

SUCCESSION de V. Patin.—Vente par le Régistre des Testaments.—Samedi vingt et un novembre 1840, à une heure P. M. à la Bourse St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves de la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, en date du 15 octobre 1840, il sera vendu pour le compte de la succession de Victorin Patin, décédé, la propriété foncière ci-après décrite:—

Le vingtième indivis de la propriété nommée Versailles, autrefois habitation De Laronde, située dans la paroisse St. Bernard, la dite habitation étant à deux lieues de distance de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornée à la ligne supérieure par la propriété d'Antoine Bienvenu Senr, et à la ligne inférieure par celle de P. Lacoste, mesurant douze arpents de face au fleuve sur toute la profondeur qu'elle peut avoir, [illegible] et à la profondeur de quarante arpents conjoints avec les Religieuses, [illegible] Nord trente degrés Est tout conformément au titre de la dite habitation, ensemble les bâtisses.

Conditions de la vente—six et douze mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque sur la propriété.

W. F. C. DUPLESSIS, Régistre des Testaments.

Acte de vente devant Théodore Seghers, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
19 oct

SUCCESSION de Nicolas Girod.—Vente par le Régistre des Testaments.—Mardi le premier décembre 1840, à 1 heure P. M.—Il sera vendu à la Bourse St. Louis, située dans la rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 29 octobre 1840, pour compte de la succession de Nicolas Girod, décédé, les esclaves suivants, savoir:

1o. LOUISE et ses trois enfans, nommés Eugénie, Eugène et Héloïse, Louise est une négresse âgée d'environ vingt-six ans, domestique de maison, et ses trois enfans, nommés, Eugénie, mulâtresse âgée d'environ huit ans, Eugène, mulâtre âgé d'environ six ans et demi, et Héloïse, âgée d'environ huit mois.

2o. URSULE, négresse âgée d'environ cinquante ans, cuisinière et blanchisseuse, et son fils, nommé Sanon, mulâtre âgé d'environ douze ans.

3o. COLAS, nègre âgé d'environ vingt neuf ans, domestique de maison.

Et aussitôt après la vente des esclaves ci-dessus mentionnés, je procéderai à la vente des bijoux appartenant à la dite succession, et ci-après décrits:

1o. Une grande tabatière ronde en or, garnie en diamans.
2o. Une tabatière et boite de musique de forme ovale, en or, garnie en diamans.
3o. Une autre tabatière de forme ovale, en or, aussi garnie en diamans.
4o. Une tabatière ronde, en or, aussi garnie de diamans.
5o. Une montre en or, garnie en diamans.
6o. Une bague en or, garnie d'un diamant pesant six caracts et trois huitièmes.
7o. Une bague en or avec une pierre bleue et diverses montres en or et argent, ainsi que d'autres bijoux.

CONDITIONS DE LA VENTE:

Pour les diamans, &c., pour toutes sommes au-dessous et jusqu'à cent piastres, comptant; et pour toutes sommes au dessus de cent piastres, soixante jours de crédit, pour billets endossés à satisfaction.

Pour les esclaves, un tiers comptant, et la balance à six mois de crédit, pour billets endossés à satisfaction et portant hypothèque sur l'esclave vendu jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testamens.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Félix Grima, notaire public.
28 oct—4 eq 30j.

SUCCESSION de George Clark—Vente par le Register des Testaments—Le Jeudi trois décembre 1840, à 1 heure P. M., à la Bourse St. Louis, située rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente rendu par la Cour des Preuves de la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 30 octobre 1840, il sera vendu pour le compte de la succession de George Clark, décédé:

Un nègre nommé GEORGE, âgé d'environ 14 ans.

Conditions—Six mois de crédit pour billets endossés et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testaments.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant H. B. Cenas, not. pub.
2 nov

Succession de Robert S. Hill.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

Mercredi 2 Décembre 1840, à 1 heure P. M à la Bourse St. Louis, située rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente rendu par la Cour des Preuves de la ville et Paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 26 Octobre 1840, il sera vendu pour effectuer un partage entre les héritiers du dit R. S. Hill.

Le nègre ROBERT, âgé d'environ 18 ans, tailleur.

Conditions: Trois quarts payables comptant, et l'autre quart payable à un crédit de six mois, pour un billet endossé et assuré par hypothèque et portant dix pour cent d'intérêt en cas de non paiement à échéance.

W. F. C. DUPLESSIS, Régister des Testamens.
2 nov

SUCCESSION de Genaro Cecco—Vente par le Register des Testaments—Le mercredi le 9 décembre 1840, à une heure P. M. à la Bourse de Cité, située rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu de deux jugemens rendus par l'honorable Juge de la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, l'un en date du 29 septembre 1840, et l'autre en date du 26 octobre 1840, il sera vendu, pour le compte de la succession de Genaro de Cecco, décédé,

Une esclave nommée Pauline, et son enfant Marie-Rose.

Conditions:—Lesdites esclaves seront adjugées pour la somme de cinq cent vingt piastres à la personne ou les personnes qui donneront ladite somme de $520 pour le moindre temps de service de ladite Pauline et son enfant Marie-Rose, avec la condition que l'acquéreur ou les acquéreurs émanciperont lesdites esclaves même avant l'expiration du terme de service, dans le cas où lesdites esclaves ou quelque personne en leur nom pajerait ladite somme de $520.

W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.
7 nov.

FORMATION DE SOCIETE.

LES Soussignés ont formé une société pour *l'agence des navires et le courtage*, sous la raison d'ALEXANDER & DOUGLASS; ils offrent leurs services au public. Leur office est rue Poydras, no. 12.

JOHN ALEXANDER,
R. H. DOUGLASS.
10 nov

ALEXANDER ET DOUGLASS,
Courtiers de Navires.
Rue Poydras, no. 12, à la Nouvelle-Orléans.
Références à la Nouvelle-Orléans.
MM. J. W. Zacharie & Co. — MM. Abijah Fisk.
R. Groning & Co. — Thomas Gaxton.
Burke, Watt & Co. — J. C. Harrison.
J. Robert & Co. — A. Castillo.
Van Wyck & Co. — B. O. Blanchard.
Cucullu, Lapeyre & Co. — L. Matthews.
Joseph Landis & Co. — Henry Tête.
Dyer & Stouver. — J. L. Sommer.
Benjamin Douglass, esq.
R. D. Tucker, de Boston.
George Douglass, de New-York.
Mess. J. B. Mcllvaine et Son, de Philadelphie.
F. J. Fisher, de Baltimore.
Cha. Edmonston, de Charleston.
Mess. P. Hamell & Co., de Savannah.
10 nov

IMPORTATION DIRECTE, *DE VINS ET D'EAU-DE-VIE.*
CHARLES DUFOUR, No. 58, rue du Camp, Nouvelle-Orléans.
9 sept

S. GODDARD, Jr., *Négociant Commissionnaire, rue du Camp, No. 40,* Nouvelle-Orléans.
21 août

THEOPHILE BARBANCEY, Rue Conti, No. 21. *Importation directe des produits de Marseille et Bordeaux.*
16 oct—6

FREDERICK ALVAREZ SIMIDEL, NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE, Rue Gravier, No. 35. Nouvelle-Orléans.
7 oct.

A. DURAND, NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE, Rue Bienville, No. 9. Nouvelle-Orléans.
17 sept.

H. A. NORCROSS & Co., NEGOCIANS COMMISSIONNAIRES ET EXPEDITIONNAIRES, *Rue du Camp, No. 68.* Nouvelle-Orléans.
14 sept.

ANDREWS & BROTHERS, NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES, à la Nouvelle-Orléans, Rue du Camp No. 60.
30 jt

BUREAU DU QUARTIER-MAITRE.
Nouvelle-Orléans, 3 novembre 1840.

DES propositions cachetées et séparées seront reçues à ce bureau jusqu'au 1er Décembre prochain à midi, pour la fourniture aux troupes des Etats-Unis, de bois à brûler pour l'année 1841, aux postes suivants, savoir:
Ville de la Nouvelle-Orléans
Les casernes, au-dessous de la Nlle.-Orléans.
Le Fort Pike.
Le Fort Wood.
Le Fort Jackson.

On devra spécifier, dans les propositions, le prix de la corde qui devra avoir 128 pieds cubes de bois de chêne sain, et être livrée aux époques et aux lieux ci-dessus, et les quantités qui seront exigées. Les propositions devront être adressées: "Proposals for Fuel for 1841."

J. CLARK, Major et quartier-maître de l'armée des Etats-Unis.
4 nov—1er déc.

BUREAU DU COMMISSAIRE DES ETATS-UNIS,
Nouvelle Orléans—Louisiane.

DES propositions cachetées pour la fourniture aux troupes des Etats-Unis, à la Nouvelle-Orléans, de bœuf frais, pendant douze mois qui commenceront le 1er décembre 1840, et finiront le 30 novembre 1841, seront reçues par le soussigné jusqu'au 30 novembre 1840.

Le bœuf devra être d'une bonne qualité et par quartiers; avec une portion égale de chaque (le cou et le jarret excepté.)

Les jours de livraison, la quantité probable de bœuf à fournir, les conditions et les termes du contrat peuvent être connus en s'adressant au soussigné rue Conti No. 10.

[Signé] J. P. TAYLOR, Major-Commissaire des Etats-Unis.

Les lettres devront porter: *Proposals for supplying troops with fresh beef.*
2 nov—60

EN débarquement du brick Mexican, venant de Marseille, et à vendre par les soussignés à des prix très modérés:
400 barriques vin des marques Bergasse, Légier & Bandol,
50 paniers huile d'olive,
2 jarres anchois.
Aussi en magasin, d'importations antérieures,
800 barriques vin de Bordeaux crus St. Estèphe, Pauillac, Montferrand, Talence & Queyries.
40 barils vin de Sauterne et Barsac.
50 do vinaigre blanc de Bordeaux.
40 demi-pipes eau de vie première.
21 quarts do do
10 demi-pipes eau de vie de Champagne
20 quarts do do do
20 huitièmes do do do
300 caisses vin muscat de Frontignan.
400 paniers bouteilles vides en très bon ordre.
500 milliers bouchons à bière et à vin.
400 Dame-jeannes vides de 5 gallons.
500 do pintes de 5 do
1000 caisses savon supérieur de la marque J. Blanque & Co.
500 do do do Winchester No. 1, et un assortiment général de groceries, telles que sucre, café, blanc de blanc de baleine, vins en caisses, sel, liqueurs, fromage, morue, harengs, graisse, riz, papier, huile à lampe, &c.
CANTIN, DARAN & Co., 11 et 15, St. Louis.
9 nov

LES Soussignés reçoivent tous les jours de nouveaux envois de fournitures de bureaux qu'ils offrent à vendre à des conditions généreuses. Leur assortiment se compose de jeux de livres, de toute genre, rayés et reliés, des plumes, mémorandas, des cartes blanches et do. à jouer, des plumes d'acier de toute qualité, des plumes d'oie du No. 0 au No. 9; des pains à cacheter anglais et américains, de la cire d'Espagne de toute couleur, du papier ordinaire, à lettres, une grande variété de presses à copier, des cachets, des bosses, des porte-crayons en or et en argent, de l'encre rouge, noire, bleue et verte, [illegible], &c. &c. Des encriers en verre, en métal et en bois de couleurs, et toutes sortes d'articles de fourniture, de fraîche importation.
DAVID FELT & Co. 24, rue de Chartres.
13 oct

AIME & BOULIGNY—Négociants de charbon, rue de la Source entre les rues Tchoupitoulas et Nelle Levée, Ont constamment en mains du charbon de Pittsburg et Charbon de terre de Pittsburg. Les ordres peuvent être laissés à l'entrepôt, ou chez Messrs Bouligny et Gauchéraud, rue de la Vieille Levée No 22; chez Duvivier, Woodlief & Co, rue de Chartres No. 40; chez Alfred Mercier, rue Royale No. 39, ou chez Hyppolite Lévy, rue de Chartres. Les ordres qui seront laissés aux adresses ci-dessus seront promptement exécutés.
5 oct

DROGUES, MEDECINES, &c.—En débarquement de la barque Marick:—3 barils huile de castor; 100 livres calomel; 100 onces sulfate de quinine; 10 onces sulfate de Morphine; 10 do acétate do; 500 livres gomme arabique No. 1, et 200 do. No. 2; 50 livres do en poudre; 2 barils rhubarbe [illegible] fleurs de camomilles; 2 barils [illegible] Saleratus; [illegible] graine de lin [illegible] kc. kc., à vendre par G. N. MORISON, Droguiste, 11, rue du Canal.
9 oct

MOUCHOIRS de soie de qualité supérieure, à vendre par WILLIAM PREHN, 55, rue de la Douane. 20 oct

SACS DE PITRE, de diverses dimensions, et vin de Madère, "particular London" à vendre par ANDREW S. BARKER, 32, Camp. 20 oct

CAFE de la Havane—Un envoi de qualité prime à vendre par ABRAHAM TRIER, 34, Gravier. 20 oct

TOILE d'emballage—30 balles de Dundee 4-4 à vendre par STETSON & AVERY, 88 Gravier. 2 oct

TOILE d'Emballage de l'Inde, de 47 à 48 pouces de largeur, à vendre par GEO. GREEN & BRO. 86, Gravier. 16 oct

CORDE saisie du Nord—Un assortiment considérable à vendre par MAUNSEL WHITE, 96, rue Gravier. 13 octobre—6

CHANGEMENT DE DOMICILE.—Les soussignés ont transporté leur magasin au No. 37, rue du Camp. MONTROSS & SNIFFIN. 16 oct—6

DEUX CENTS caisses pipes de terre de [illegible], à vendre en lots convenables au gré des acheteurs, par A. DURAND. 16 oct

QUININE—300 onces sulfate de quinine français et allemand, à vendre par JARVIS & ANDREWS, enc. Commune et Tchoupitoulas. 12 oct

CAFE—120 sacs café Rio en débarquement du navire France de New-York, à vendre par F. JORDY, 112, rue Royale. 30 oct—15

CHANDELLES—75 boites blanc de baleine de New-Bedford, en débarquement du navire France, à vendre par F. JORDY, 112, rue Royale. 30 oct—15

TOILE, Corde et Ficelle d'emballage—Quelques centaines de pièces de toile du Kentucky, 500 rouleaux de cordes, quelques pièces toile d'Ecosse, et do de ficelles, à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 60, rue du Camp. 2 nov

A VENDRE en débarquement du navire la Jeune Eloïse, venant de Bordeaux:
82 barriques vin rouge Mont-Ferrand,
92 do do Quoiries,
124 do do Pauillac,
72 do do St. Estèphe,
35 do do (Ambre.)
CH. DUFOUR, 58, rue du Camp.
2 nov—6

DRAYS, Charrettes et Roues de wagons à bœuf, en débarquement du navire Renown, de Philadelphie, à vendre par CHS. BYRNE, 158, rue Tchoupitoulas. 31 oct

AUX CAPITAINES DE STEAMERS.—Les soussignés ont en mains leur approvisionnement complet pour la saison d'hiver, de poix, de bois de pin, de goudron en barils et barillets, de résine et huile de pied. Leur bois ayant été coupé cette automne et ayant un nombre suffisant de charrettes pour livrer en quelques heures les ordres les plus considérables, ils sollicitent le patronage des capitaines et des propriétaires de steamers.
W. E. & R. MURPHY, 122, Vieux Bassin, et 137, rue des Remparts.
19 oct

LOUIS MUH,
BIJOUTIER ET JOAILLIER,
Rue de Chartres, No. 81.

PREVIENT ses amis et le public qu'il vient de recevoir par la barque Clarion, un bel assortiment de Montres *Patent Lever*, de Chaînes de sûreté en or, de clefs de montre, [illegible], des services de table et de thé en argent et une quantité d'autres articles.

Il espère que le zèle qu'il met à satisfaire ses pratiques et ses prix modérés lui acquièrent le patronage du public qu'il fera toujours tous ses efforts pour mériter.

On répare chez lui la bijouterie et les montres.
15 sept—6, 3pe

MAQUEREAUX—50 barils no 2 et 100 barils no 3 en magasin et à vendre par PETERS & MILLARD. 3 sept

A CEUX QUI TIENNENT MAISON.

LES Soussignés viennent de faire l'ouverture d'un assortiment considérable d'articles convenables pour ceux qui tiennent maison. Cet assortiment comprend de la ferblanterie, des articles plaqués, chenets, garde feux, plaques de cheminées, coutellerie de table, cuillers en argent et fourchettes, argenterie d'Allemagne, lampes astrales, &c., à vendre par HYDE & GOODRICH, 15, rue de Chartres.
2 nov

CHARBON—Les soussignés viennent de recevoir et ont constamment un grand approvisionnement de Charbon Cannel, de Liverpool, de Lehigh et de Peach Mountain de première qualité passé au crible; en boucauts, à l'usage des familles, ou en grenier en barils, qu'ils offrent à vendre en quantité convenable aux acheteurs à des prix modérés.

Les ordres laissés à leur bureau No. 55, rue Bienville, au premier seront exécutés avec promptitude. B. & A. SOULIE.
17 oct

REÇU par le navire Isaac Allerton, venant du Havre et à vendre par le soussigné:
2 caisses Fusils de chasse;
Pistolets de poche;
50,000 Capsules;
Quelques grosses boutons.
AUG. MOLIER, 85, rue St. Louis.
15 oct

REÇU par le navire Isaac Allerton, venant du Havre, et à vendre par le soussigné, 3 caisses comprenant:
Redingottes des plus à la mode;
Manteaux d'hommes;
Manteaux de dames;
Drap d'Elbeuf, de Sedan et de Louviers;
Mérinos de toutes couleurs.
AUG. MOLIER, rue St. Louis, No. 85.
15 oct

TOILE GARANTIE—Un assortiment de nappes de table, essuie-mains et serviettes damassées et ouvrées, toiles à draps et à chemises, mouchoirs de poche blancs et imprimés, coutils, gingas, bretagnes, estopilles, platilles, morlaix, &c., venant directement de manufactures de Silésie, en Prusse, et garantis être tout fil, à vendre par JOHN H. MARTINSTEIN, 122, rue Royale.
14 oct

PROVISIONS pour Navires—20 barils thérébentine, 30 barils poix; 20 barils vernis, reçus par le Renown, de Philadelphie, à vendre par JAMES D. DENEGRE, 16, Douane.

SEL des Isles Turques, en sacs de deux boisseaux, en quantités à la convenance des acheteurs. ALEX. PARK, 91, Commune. 10 oct

VIN DE SHERRY, en caisses, à vendre par N D CHAMBERLIN, 75, Magasins. 6 nov

UN assortiment de ferraillerie consistant en cloux, chaînes, vis, moulin à mais et à café, théières, &c., à vendre par F. DE LIZARDI & Co. 20 oct

TOILE à Chemises—65 balles écrues et blanchies, à vendre par JOHN A. MERRITT, 53, Camp. 22 oct

SOUFFLETS et Pelles—50 douzaines de la manufacture d'Ames, à vendre par JOHN A. MERRITT, 53, Camp. 22 oct

300 Caisses plaques de ferblanc, Pontypool 1-3 X assortis, à vendre par F. DE LIZARDI & Co. 22 oct.

$50 DE RECOMPENSE,

SERONT donnés pour l'arrestation du nègre BILL ou WILLIAM, qui s'est absenté de l'habitation des soussignés, dans le comté Hancock (Mississipi) dans le mois de juillet dernier; ce nègre est de la taille de 5 pieds 1 à 2 pouces, [illegible] Il bégaye, il est américain, ne parle qu'anglais et a une voix féminine. Cet esclave est enclin à la boisson. La récompense susdite sera donnée à celui qui le délivrera dans une des geôles de l'Etat. Une moitié de cette somme sera donnée à celui qui donnera des informations tendant à la faire arrêter.
W. E. & R. MURPHY, 122, Vieux Bassin.
15 nov—3

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.
Arrangement pour l'hiver:

A PARTIR de Dimanche, 1er Novembre, la locomotive partira tous les jours du dépôt, à la rue des Bons-Enfans, pour aller à l'habitation Ducros, ou plus loin, selon les progrès du chemin aux heures suivantes:

DANS LA SEMAINE.

Départ.	*Retour.*
A 7 heures A. M.	A 9 heures A. M.
4 " P. M.	6 " P. M.

LES DIMANCHES.

Départ.	*Retour.*
A 7 heures A. M.	A 9 heures A. M.
12 " M.	1 " P. M.
4 " P. M.	6 " P. M.

Nouvelle-Orléans, ce 27 Octobre 1840.
Par ordre de la Direction.
WILLIAM FURST, Secr.
24 oct

GRAINES DE JARDIN fraîches, garanties, de la récolte de 1840.—Le soussigné prévient ses amis et ses nombreuses pratiques qu'il vient de recevoir par les navires North Sta, de Philadelphie, et Sta. Maria, de New-York, un assortiment considérable de graines fraîches, provenant directement des planteurs, et de beaucoup supérieures à toutes celles qui sont arrivées jusqu'à ce jour.

Les jardiniers du marché, les habitans et autres, sont informés que son approvisionnement de graines est complet, et que la qualité n'est surpassée par celle d'aucunes des graines qu'ils puissent se procurer. Les graines sont essayées par lui et un jardinier expérimenté, les prix sont modérés.
Wm. DINN, 17, rue de la Commune.
5 nov.

MAGASIN DE GRAINES, rue du Canal, No. 42—Le soussigné a l'honneur d'informer les jardiniers, et les habitans des environs, ainsi que le public en général, qu'il a ouvert un magasin, dans la rue du Canal, près de la rue de Chartres, pour la vente de toutes sortes de GRAINES DE JARDINAGE ET DE FERME. Il reçoit maintenant et continuera à recevoir de temps en temps des graines fraîches d'Europe et du Nord. Il ne vendra pas de graines qui ne soient des meilleures qualités et des plus fraîches, et il en garantira [illegible]. Les personnes qui ont des achats de ce genre à faire peuvent s'assurer de ce que le soussigné avance en allant visiter son jardin où il fait l'essai de toutes ses graines, avant de les mettre en vente. On trouvera chez lui toutes sortes de graines pour la saison, une belle collection de graines de fleurs, d'arbres à fruit et d'ornement.
JACOB F. HECHLER, Fleuriste et marchand de Graines. rue du Canal, No. 42, près de la rue Chartres.
29 oct

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE.

LE sieur LELIEVRE a l'honneur de prévenir ses pratiques qu'il reçoit par le navire *Lorena* venant du Havre, son premier assortiment de graines de la RECOLTE DE 1840.

Il offre à vendre une petite partie de Trèfle et de Luzerne, pour prairies artificielles.

On trouve à la librairie du sieur Lelièvre: Nouveau Jardinier de la Louisiane.

Tarif des droits de Douane en français, dont le prix est réduit à une piastre.
24 oct

GRAINES de Jardin Fraîches.—Récemment reçu par les navires Gov. Troup et Cotton Planter, un assortiment considérable de graines de jardin, supérieures à toutes celles qui ont jamais été offertes sur ce marché. La bonne qualité bien connue de nos graines, et la mauvaise qualité de celles des autres, justifient cette assertion.

S'adresser au magasin de graines de PRINGLE'S, 7, rue du Canal.
16 oct

LES Soussignés viennent de recevoir par le Swanton du Havre, et les derniers arrivages du Nord, un grand assortiment de marchandises sèches, parmi lesquels se trouvent les articles suivants:

Mousseline laine, en couleurs,
Ditto pour deuil et demi-deuil.
Barège en pièces pour robes, rouleau do. do.
Satin noir et blanc,
Ditto broché en couleurs,
Lustrine forge et étroite,
Gros de Naples noir et en couleurs.
Mérinos français et anglais,
Etamine et alepine, belle qualité,
Satin laine et challys pour robes.
Indiennes françaises, nouveaux desseins,
Ditto anglaises pour deuil et demi-deuil,
Schalls cachemire,
Ditto satin broché noirs,
Ditto mousseline laine Ecossais,
Ditto Thibet et Popeline,
Ditto Barège, 6-4, 5-4 et 6-4.
Ditto mérinos et indienne,
Ditto Egyptiens de 4-4 à 14-4,
Ditto tartans, 6-4 et 8-4,
Ditto poult de soie brodés en couleurs,
Ditto gros grains à franges,
Ditto filet, 3-4, 4-4 et 5-4 et 6-4.
Echarpes filet,
Ditto gros grain à franges,
Gants filet, ditto soie,
Mitaines filet, ditto Barège,
Cols, pèlerines et manchettes brodées,
Bas de soie noirs et blancs, unis et brodés,
Cravattes écossaises, ditto noires,
Velours soie, ditto coton,
Ditto à vignettes et unis,
Crêpe noir, grande largeur,
Toile de Paris,
Un assortiment de manchons et madras,
Foulards corsa et anglais kc. kc. kc. kc.
Toile bretonne, 6-4 et 12-4.
Ditto anglaise 6-4, 6-4 1-4
Ouvré pour nappes et serviettes,
Serviettes et nappes damassées,
Serviettes et nappes écrues
Casimir français, anglais et américains,
Satinet de tous les prix,
Cotonnade américaine 3-4 4-4 et 6-4.
Ditto française,
Ditto camlot pour enfants,
Kersey, Linceys et Kentucky Jeans,
Coton blanc à draps; divers égaux lés,
Coton écru à draps 6-4,
Coton blanc 7-8 4-4 et 6-4,
Do écru 3-4 4-4 et 6-4,
Do do Lowell No. 1 et 2,
Coutil blanc croisé et uni,
Coutil à matelas 3-4 4-4 et 6-4,
Cotonnade rayée pour chemises,
Bonteint anglais à petits carreaux,
Do 3-4 et 4-4 à grands et petits carreaux,
Flanelle française unie et croisée,
Do ordinaire blanche, verte et rouge,
Indienne française pr meubles,
De anglaise et américaine de toutes qualités,
Chaussettes et bas de laine,
Chapeaux Hesse en couleurs,
Bas anglais et allemands,
Bas blancs, noirs et gris,
Chaussettes écrues, blanches, bleues et grises,
Bretelles élastiques, ditto coton,
Gilets ouatés pour hommes et enfans,
Caleçons et chemises mérinos.

BORDERES & Co. rue de Chartres No. 77.
14 oct

MARCHANDISES NOUVELLES.—Le soussigné a reçu par les derniers arrivages quelques articles d'hiver parmi lesquels se trouvent:
Un assortiment complet de flanelles blanches unies et croisées, flanelle gare et de Rodgers.
Indienne française pour robes, pour meubles.
do rouge unie et croisée, pour meubles.
Soieries noires.
Mousseline laine pour deuil et demi deuil.
do do en couleur.
Bas et demi bas d'enfans de tous les numéros
Bas de filoselle et de laine noirs.
Couverture de laine 10 12 et 14-4.
Courte-pointes piquées, do.
Mouchoirs de batiste unis et à ourlets.
Chals Mérinos et cachemir noir 3 4 5 et 6-4.
do Cachemire, do.
do Cotons français et anglais.
do Cachemir et imitation.
Caleçons et gilets en laine et en cachemire.
Gros gilets gris.
Bretelles en gomme élastique, cravates, foulards et gants de tricot, &c.
Gants de soie blanc et écru.
Crêpe noir, Bombazine do.
Et plusieurs autres articles qu'il vendra à bas prix.
J. E. LOBBE, encoignure Chartres et Conti.
12 oct

MARCHANDISES SECHES FRANCAISES.—Les soussignés ont reçu par le navire Swanton venant de France, et offrent à vendre à bas prix pour du comptant les articles suivants, viz:
Indiennes et mousselines de laine du dernier genre, gros de Naples et satin unis et façonnés, noirs et de couleurs assorties; crêpe blanc, paille, noir &c. &c. &c.; bonneterie; gants de chamois; casimirs et draps assortis de qualité; mouchoirs de batiste unis, brodés et à ourlets de Madras, shals de madras, shawls de laine, unis, façonnés et brodés, &c.
LORNE & FROIS, 27, Chartres.
20 oct

DRAPS ET HABILLEMENTS FRANCAIS.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses amis, qu'il vient d'ouvrir un nouveau magasin rue de Chartres, encoignure Conti, où il vient de déballer un riche assortiment de draperie et d'habillements français qu'il a reçu par les derniers arrivages du Havre, tels que:
Paletots en toutes genres;
Redingottes do;
Habits do;
Robes de chambre do;
Pantalons nouveauté do;
Gilets de drap et de soie do;
Habillements d'enfants do;
Manteaux de dames do;
Cols et cravattes do;
Gants do;
Bottes fines et à liège;
Drap de toutes couleurs;
Et tous les articles concernant les tailleurs.
VICTOR DECAUX, rue de Chartres, encoignure Conti.
21 oct

CORDEVIOLLE & LACROIX, marchands tailleurs, préviennent le public et leurs habitués qu'ils viennent de recevoir de France par les derniers arrivages une quantité de marchandises nouvelles telles que:
Drap de toutes couleurs.
Casimirs des mieux choisis et des plus assortis.
Nouveautés " " pour pantalons.
Habits tout faits et des plus à la mode.
Redingottes " " " "
Pantalons " " " "
Paletots " " " "
Surtouts " " " "
Bretelles, Cravattes, Gants, Cols, Chapeaux.
133, rue de Chartres.
13 oct

POELES!! POELES!!

PRIESTLY & BEIN, rue de la Nlle. Levée, No. 19, entre les rues Gravier et Natchez, et rue Tchoupitoulas, No. 36, ont reçu par les derniers arrivages de Philadelphie et de New-York, un assortiment considérable de poêles pour être chauffés avec du bois et pour faire la cuisine, do. pour salons, cabinets et grilles de fantaisie. Tous ces articles sont faits d'après les genres les plus nouveaux et avec le plus grand soin; ils conviennent également pour les steamers et les comptoirs. Ils ont aussi un assortiment considérable de ferraillerie et de fournitures de navires, aux conditions les plus avantageuses.
26 oct.

PEIGNES, BROSSES, PARFUMERIE, COUTELLERIE, ETC. ETC.

LES soussignés ont en magasin un assortiment considérable de marchandises pour le commerce de la ville et de la campagne, consistant en peignes, brosses, parfumerie de toutes sortes, coutellerie, épingles, aiguilles, tabatières, capsules, savons, huile et pommade, crème de perse, encre bleue, encre indélébile, dominos, rasoirs, allumettes phosphoriques, perles de différentes sortes; bretelles, boutons de chemises, livres de poche, bourses, ficelle pour emballer, papier à lettres, hameçons, etc., à vendre à des prix modérés pour du comptant par POLLARD & GREEN, 29 Chartres.
20 oct

PEIGNES, SAVONS, ENCRE &c., &c., &c.—En débarquement du Memphis, un assortiment de peignes d'ivoire; do. d'ivoire et de cornes de buffle; do. de toilette, do. de côté; savons d'amandes, do. à la rose, et de fantaisie; pommade française; crème de Perse; huile antique et de Macassar; eau de Cologne; encre bleue en cruchons de différentes dimensions; bretelles, boites de toilette en bois; boutons en os de paletots et de bretelles; et une quantité de brosses à dents, à cheveux, à habits, de toute sorte &c., le tout sera vendu à bas prix, pour du comptant ou du bon papier.
POLLARD & GREEN, 69, rue de Chartres.
28 oct

AVIS—Les personnes dépourvues de cheveux ou dont la chevelure a besoin d'être régénérée, peuvent (avec confiance), s'adresser au soussigné qui, depuis son enfance, travaille spécialement à perfectionner toutes les découvertes qui tendent à faire revivre les cheveux ou les conserver. Il a constamment en magasin, un assortiment considérable de Perruques d'hommes et de dames; toupets, bandeaux, nattes, frisettes, le tout fraîchement établi et qu'il garantit quant à la mode nouvelle.

Il peut aussi fournir aux perruquiers et coiffeurs de tout ce qui leur sera nécessaire pour la fabrication des ouvrages en cheveux; ainsi que de toutes espèces d'articles de nouveautés utiles à la toilette.
THEODORE, Coiffeur.
Rue de Chartres, No. 150, vis-à-vis l'Hôtel d'Orléans.
24 sept

FER SUEDOIS ET ANGLAIS.

LE soussigné a maintenant en magasin et offre à vendre aux négociants et autres en lots à leur convenance:
600 tonneaux fer de Suède comprenant l'assortiment suivant:
Plat—De 1 sur 1 1-4 jusqu'à 12 1-2 pouces.
Carré—1-2, 5-8, 3-4, 7-8, 1, 1 1-4, 1 1-2 et 2 pouces.
Rond—3-8, 1-2, 5-8, 3-4, 1, 1 1-4, 1 1-2, 2 et 2 1-2 pouces.
100 tonneaux fer anglais assorti, comme suit:
50 tonneaux du meilleur fer de Staffordshire Hoop, 1 1-4 1 1-2, 1 3-4, 2, 2 1-4, 2 1-2, 3, 3 1-2 et 4 pouces.
Aussi—Acier de Hasenclever, garanti, étant directement reçu de MM. John Bernard Hasenclever & Sons, Remscheid.
HUGO C. GILDEMEESTER, 45, rue Bienville.
2 sept

AVIS IMPORTANT—Le Dr. Ale. LION, chirurgien dentiste de la Faculté de Paris, a l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il vient d'ouvrir son cabinet rue Royale, no. 105, entre celles St. Louis et Conti.

La solidité et la promptitude la plus grande dans l'exécution des ratéliers est assurée aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, par ses nouveaux procédés dont il est l'inventeur, lui permettent de poser dans la même séance des pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles, dont il garantit la durée pendant dix ans.

L'application par lui de la plus [illegible] qui lui a valu une mention honorable en 1837, [illegible] la douleur des dents et permet de les conserver [illegible].

Consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche.
20 [illegible]

MORUE & HARENGS—150 caisses Morue et 100 caisses harengs fumés à vendre par PETERS & MILLARD.
14 oct